A. GORDON HOLMES
COMMONWEALTH MICROFILM
3395 AMERICAN DR. UNIT 11
MISSISSAUGA ONT
L4V 1T5
00867
9007

60¢

LIBERTÉ

Volume 76 n° 46 Saint-Boniface, du 9 au 15 février 1990

À votre service
Denis Marcoux (gérant)
Philippe W. Lavack Yvon Tétreault
SALON MORTUAIRE
Desjardins
357, RUE DES MEURONS Tél. 233-4949

ASSURANCES AUTOPAC
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
Tél.: 237-4816

Jeunesse jaze n° 2

Le journal réalisé par des jeunes sous les auspices du CJP vibre à l'heure du Festival.
Lire ce supplément de La Liberté.

L'eau de Lourdes reste potable

Selon le docteur Redekop, la présence d'arsenic dans l'eau de Notre-Dame-de-Lourdes, au-delà des normes, présente des risques «négligeables» pour la population. Le village prévoit d'agir d'ici l'été. **Lire page 9.**

Choisir un métier

Le salon des carrières ouvre ses portes du 12 au 14 février. Au moment du choix décisif, il faut d'abord bien se connaître. **Lire page 7.**

Citation de la semaine

«Combien d'adultes se donnent la peine de ramasser un gros tome sur un sujet historique ?»

Pas beaucoup, pense Robert Freynet. Pour raconter Louis Riel, le peintre de Sainte-Geneviève a choisi la bande dessinée. **Lire page 10.**



La Galerie hivernale s'est pomponnée de sculptures sur neige (ici celle du collège Louis-Riel) pour recevoir la grande visite des festivaleux.

Voir pages 3, 12 et Bicolo en 18 et 19.



Plaine en neige

Voici «Jour de Plaine», la sculpture de l'équipe manitobaine qui représentait le Canada au Concours international de sculptures de neige à Québec.

Voir page 8.

Les Franco-Manitobains n'ont pas le droit de contrôler leurs écoles.

Message des juges: négociez!

Si les juges de la Cour d'appel du Manitoba avaient voulu forcer les parents francophones et le gouvernement manitobain à s'asseoir à la table des négociations pour discuter du dossier de la gestion scolaire, ils ne s'y seraient pas pris autrement.

Bien sûr, leur interprétation très restrictive de l'article 23 de la Charte des droits et liberté a surpris et déçu beaucoup de gens.

Mais il ne faut pas négliger les autres points contenus dans le jugement du 6 février. Notamment la reconnaissance du droit des francophones à des lieux physiques distincts pour l'instruction de leurs enfants, et surtout le rejet de l'actuelle loi scolaire manitobaine.

S'il y a un message à retirer de la décision de la Cour d'appel, c'est bien celui de la négociation politique.

Quant à l'opinion du judiciaire sur la portée de l'article 23, elle ne tardera guère à s'exprimer par la voix des juges de la Cour suprême, qui examinent depuis déjà plusieurs mois le cas Bugnet de l'Alberta.

Laurent GIMENEZ

Lire le dossier complet page 5 et l'éditorial de Lucien Chaput page 4.


FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS
CONGRÈS ANNUEL
le 17 mars 1990

Cahier Manitobain
Sur les traces du Voyageur
série documentaire
à 16h40
du 12 au 16 février
à CKSB

Radio-Canada
CKSB/Manitoba

Souper et danse de la Saint-Valentin

Soyez des nôtres pour une soirée amusante et romantique à l'occasion de la Saint-Valentin. Sara-Riel, centre de réadaptation pour jeunes adultes atteints de troubles émotifs, vous donne rendez-vous à la Salle de Bal de l'Hôtel Westin, **le mercredi 14 février**, pour le souper et la danse. Un repas à cinq services sera suivi de la danse au son de la musique de l'orchestre Ron Paley.

Pour plus d'information ou pour réserver vos billets appelez **Sara-Riel au 237-9263.**

InstaFrame GALLERIES
CUSTOM PICTURE FRAMING

1574-D, CHEMIN ST. MARY'S
(1/2 rue au sud du Centre d'achat St-Vital)

25% de rabais

Offre spéciale pour le mois de février sur votre commande de cadre complet.

- Les encadrements les plus imaginatifs à votre dispositions.

Venez nous voir,
Diane Remillard Stevenson et **Doug Stevenson**
(Nouveaux propriétaires)

Téléphone:
257-5586

Une autre journée au bureau

Sur la ferme, c'est là que notre travail se fait. Le financement agricole est notre seule raison d'être.

Nos conseillers sont des spécialistes du financement agricole. Ils savent reconnaître une ferme bien administrée et qui peut avoir besoin de fonds additionnels.

Peu importe que vous commenciez ou que vous soyez déjà bien établi, la Société du crédit agricole est là pour vous aider à réaliser vos projets. Par exemple, avec l'hypothèque à risque partagé, un produit unique conçu spécialement pour les agriculteurs.

Vous avez l'intention d'acheter de la terre, des animaux, de la machinerie, du quota? Vous projetez de construire ou de rénover votre maison, une grange ou, peut-être, une remise à machinerie? Invitez-nous à passer chez vous, nous parlerons affaires.



Investir dans une bonne affaire... l'agriculture canadienne.


Société du crédit agricole Canada | Farm Credit Corporation Canada

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de 1984-1985-1986-1987-1988

APF Association de la presse francophone

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.

Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25,00$ au Manitoba et 30,00$ hors province.

LALIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



. . . EN PLUS, UNA, VIVIENNE, BARTHA ET QUELQUES AUTRES S'IMAGINENT QUE L'CANADA EST UNE BOURGADE UNILLINGUE BRITANIQUE!

SOMMAIRE

ACTUEL



Alfred Monnin a tranché. Page 5.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Les rendez-vous du Festival. Page 12.

Le MANITOBA de A à Z

Au Canada

Langues officielles: ça traîne

Passée avant les dernières élections fédérales, la nouvelle Loi sur les langues officielles n'a toujours pas de dents. Explication: l'efficacité d'une loi dépend de ses règlements, toujours inexistants pour la Loi sur les langues officielles. Le Conseil du Trésor, chargé d'établir les règlements, avait promis des règlements au plus tard avant la fin de 1989. On dit qu'il faudra attendre encore plusieurs semaines...

Commentaire du critique libéral Jean-Robert Gauthier: «La seule raison que je puisse comprendre assez facilement, c'est que ce gouvernement est plus que tiède (...) Une loi sans règlements, c'est comme un bateau sans quille, ça va où ça va, dépendant du vent. Si les vents de l'intolérance sont trop forts, le bateau s'en va à l'envers».

Éducation: les Anglo-Québécois récoltent

Le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois viennent de signer une nouvelle entente de 4 ans évaluée à 328 millions pour favoriser l'enseignement dans la langue de la minorité anglophone. L'entente porte sur l'amélioration d'équipements scolaires et communautaires pour les anglophones; la mise sur pied de programmes d'échanges entre élèves francophones et anglophones.

Assurance-chômage: les évêques dénoncent

Les évêques catholiques du Canada estiment qu'il est «moralement inacceptable» d'adopter le projet de loi modifiant l'assurance-chômage. Pour les évêques, la loi conduira près d'un million de travailleurs à une plus grande pauvreté.

Marcel Masse séparatiste?

Le ministre responsable de Radio-Canada, Marcel Masse, a défendu à nouveau sa décision de retirer à la société d'État l'obligation de promouvoir l'unité canadienne «parce qu'un radiodiffuseur public n'est pas un instrument de propagande».

A la question d'un député NPD : «Es-tu séparatiste?», le ministre a répondu: «Je crois que les Canadiens vont préférer beaucoup plus vivre ensemble parce que c'est un choix basé sur la connaissance, plutôt que parce que ça a été dit à Radio-Canada tant de minutes par année. Les taxes des citoyens doivent servir plus à l'illustration de ce que nous sommes qu'à des messages de propagande».

Les 5 prochaines années seront cruciales

Le défi du Festival: un rayonnement international

Chaque année, le Festival du Voyageur devient un peu plus la fête d'hiver de tous les Winnipégois. L'ambition maintenant, c'est d'en faire une fête nationale et internationale. Mais il faut faire vite, affirme Louis Paquin.

Le directeur général du Festival du Voyageur depuis 4 ans va droit au but: «Dès les débuts du Festival, l'idée était de positionner Saint-Boniface comme destination touristique. Mais si on veut vraiment avoir un gros impact, il faut que les choses bougent au plus tard d'ici 5 ans».

«Sinon, Winnipeg sera trop en arrière par rapport à d'autres régions qui développent des événements spéciaux d'hiver. A Calgary, ils viennent de lancer une fête d'hiver avec un million de budget, grâce à l'aide gouvernementale».

Après 21 ans de Festival du Voyageur, Louis Paquin fonctionne avec un budget de 1,5 million pour la fête (1). Et les responsables du Festival en sont encore à «travailler essentiellement tout seuls pour montrer aux différents niveaux de gouvernements l'énorme potentiel du Festival». (La ville demande 4 000$ pour fermer la Provencher vendredi 9 février).

Malgré des signes encourageants du côté des pouvoirs publics, le directeur général doit continuer d'exhorter «un plus grand engagement de la part des gouvernements pour pouvoir aller plus loin. La communauté des affaires, les hôteliers, commencent à parler».



photo: Hubert Pantel

Le Festival tient à aller au-delà des images stéréotypées en invitant des artistes autochtones qui véhiculent la modernité, comme Winston Wuttunee.

«Les ressources locales, le potentiel sont là pour mettre le Festival sur la carte nationale et internationale. Mais on dirait que trop de gens pensent qu'au Manitoba, on n'est pas censé atteindre ces niveaux».

Or, assure Louis Paquin, le Festival du Voyageur, outre l'impact économique qui n'est déjà pas négligeable, aide à faire connaître la capitale manitobaine. «Prenons simplement les courses de chiens. Eh bien elles donnent vraiment à Winnipeg une image internationale».

Somme toute, quelles sont les clés pour réussir à transformer le Festival du Voyageur en événement national et international? Louis Paquin n'hésite pas à répéter deux mots, encore et encore: «Du temps, évidemment, mais surtout de la continuité et de la persévérance. Continuité et persévérance».

Bernard BOCQUEL

(1) Le budget total du Festival du Voyageur (donc avec les activités du Rendez-Vous) s'élève à 3,6 millions. Le Festival, c'est une vraie machine, qui emploie jusqu'à 150 personnes: 11 à temps plein, une quarantaine six mois de l'année, plus une centaine à certaines périodes.

Le Festival à la croisée des cultures

«Le Festival du Voyageur, c'est une scène pour faire connaître notre héritage et pour montrer que notre culture ne s'est pas développée sur une île, mais qu'elle a eu des influences».

Louis Paquin, le directeur général du Festival, n'aurait pas pu mieux résumer la philosophie d'ouverture qui caractérise les activités du Festival depuis quelques années.

L'an dernier, le Festival s'est rapproché des Autochtones en traversant la Rouge pour s'installer aussi à La Fourche. Cette année, assurent les organisateurs, d'importants efforts ont été entrepris pour donner encore plus d'importance au site de La Fourche.

Cette année aussi, le Festival a voulu souligner l'apport des influences métisses, irlandaises et écossaises à la culture canadienne-française. (Mercredi 14 février au Rendez-Vous à 20h15).

Précision de Louis Paquin: «On veut ouvrir les portes, montrer l'influence d'autres cultures sur les francophones. La gigue, par exemple: il y a des pas aux rythmes indiens. Et le violon, c'était d'abord l'instrument des Écossais et des Irlandais».

Et le Festival ne compte pas s'arrêter en si bon chemin: «On commence à travailler avec d'autres communautés francophones de la Vallée de la rivière Rouge, dont un représentant est Virgile Benoit de Thief River Falls».

B.B.



ÇA FAIT CHAUD AU COEUR

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

C'est pour les jeunes d'esprit du 9 au 18 février 1990

«Montrez votre macaron»

Cette merveille de neige est pour les jeunes, pour les jeunes d'esprit. Plus de 50 sculptures de neige vous émerveilleront à la galerie hivernale et au parc du Voyageur qui accueillera aussi le symposium national de sculpture de neige.

En plus il y aura des sculptures de glace, le jardin de neige, la glissade, les tunnels, une montagne, et une patinoire. Vous pouvez aussi faire des randonnées en traîneau ou en charette. Et pour vous sucrer le bec, ne manquez la cabane à sucre au parc du Voyageur.

Le Festival du Voyageur, c'est aussi des activités spéciales, l'histoire, les spectacles, les compétitions et les sports. Il y en a pour tous les goûts!

Pour plus de renseignements, composez le 233ALLO ou visitez notre centre d'information CANTEL au parc Provencher.





La vraie réforme scolaire

L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés ne donne pas aux parents francophones le droit exclusif de gérer les écoles françaises du Manitoba. C'est l'avis qu'a rendu, mardi 6 février, la Cour d'appel du Manitoba, le plus haut tribunal de la province.

L'avis de la Cour d'appel du Manitoba a surpris plus d'une personne. Après tout, les plus hauts tribunaux de quatre autres provinces avaient donné un avis contraire.

La décision rendue par les 5 juges manitobains ne sera vraisemblablement que d'intérêt passager. Car la Cour suprême du Canada devra bientôt se prononcer sur un cas semblable lancé par des parents albertains il y a maintenant plus de cinq ans.

C'est à espérer que la Cour suprême du Canada ne prenne pas aussi longtemps à rendre son verdict que la Cour d'appel du Manitoba. Car toute cette question du droit de la minorité de langue officielle à gérer ses écoles cache un problème encore plus sérieux: celui d'une vraie réforme scolaire au Manitoba, voire au Canada.

L'éducation, c'est la chasse gardée des provinces, dixit la constitution canadienne. C'est en partie sur cette réalité que s'appuie la Cour d'appel du Manitoba pour expliquer son avis. A chaque province donc de faire ce qu'elle veut.

Que les provinces aient décidé, il y a plus d'un siècle, de déléguer une grande partie de leurs responsabilités à des commissions scolaires qu'elles ont créées est sans doute défendable. Lorsque les réseaux de transport et de communciation ne sont pas développés, une centralisation, voire une régionalisation, n'est pas possible.

ÉDITORIAL

La situation a changé depuis. Pourquoi, par exemple, construit-on une nouvelle école au pied du pont Norwood à Winnipeg lorsqu'une autre école, à 5 minutes de distance, a fermé ses portes en septembre? Peut-être parce que la nouvelle école est dans la division scolaire Winnipeg numéro 1 et l'école qui a fermé ses portes est dans la division scolaire de Norwood?

Comment peut-on accepter aujourd'hui qu'une division scolaire comme la Seine, par exemple, devienne propriétaire d'une garderie (à Lorette et à Sainte-Anne-des-Chênes), un programme qui ne fait pas partie, dans le contexte actuel en tout cas, du domaine de l'éducation?

Comment peut-on accepter aujourd'hui qu'une partie importante des coûts de l'éducation proviennent des taxes foncières, pénalisant ainsi les résidants des régions où l'évaluation foncière est faible?

On pouvait espérer, lorsque la Fédération provinciale des comités de parents a entamé les démarches qui ont mené à la décision de la Cour d'appel du Manitoba, que l'un des gains importants de cette démarche serait une réforme de fond en comble du système d'éducation au Manitoba.

Après tout, face à la possibilité de créer une division scolaire homogène, la province aurait été obligée d'au moins consolider les divisions scolaires de la province. La Seine, la Rouge et la Montagne, amputées de leurs écoles françaises, auraient-elles été des divisions scolaires viables?

La Cour d'appel du Manitoba a relancé la balle dans l'arène politique. La décision de la Cour suprême du Canada laissera, sans aucun doute, un très grand rôle aux politiciens. C'est, en général, ce que décide le plus haut tribunal du pays dans des questions semblables.

A tous les intervenants concernés donc de pousser pour une vraie réforme du système scolaire. Une réforme qui ne peut pas être imposée par les tribunaux. Une réforme qui doit venir d'une volonté et d'un consensus politique.

Lucien CHAPUT

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

LA LIBERTÉ *Le journal de l'année de l'APF, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988.*

SAINT-BONIFACE

Disparition de l'homme d'affaires Fernand Kirouac

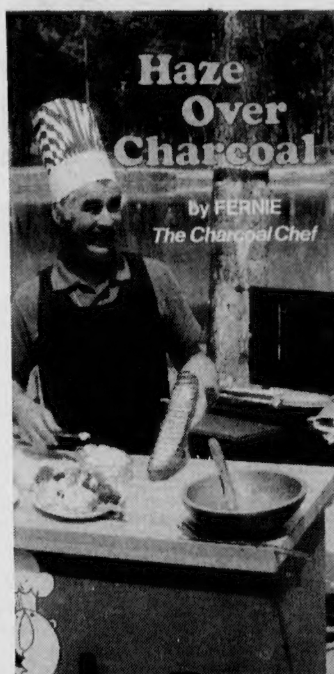
Le propriétaire des restaurants La Vieille Gare et Red Lantern à Saint-Boniface, Fernand Kirouac, est décédé le 5 février à l'âge de 59 ans.

Originaire du Québec, Fernand Kirouac avait établi sa réputation de cuisinier au Manitoba au International Inn, où il a été chef pendant 16 années. Le grand public a fait sa connaissance durant les années 70, lorsqu'il animait une émission culinaire hebdomadaire à CKND intitulée «The Charcoal Chef».

Fernand Kirouac est devenu propriétaire du Red Lantern voilà 9 ans et de La Vieille Gare il y a 4 ans. Manuel Jarrin, un ami et ancien copropriétaire de La Vieille Gare, témoigne: «C'est quand même assez rare qu'un chef franchisse le pas et devienne aussi propriétaire d'un restaurant, et qui plus est de deux restaurants, dont la réputation est maintenant faite à Winnipeg».

«Fernand Kirouac est décédé des suites d'un cancer après une bataille de trois semaines. C'est une vraie perte pour la restauration winnipégoise. Il connaissait sa cuisine. Mieux: il lui faisait honneur».

B.B.



«The Charcoal Chef», Fernand Kirouac, tel qu'il se présentait sur la couverture du livre de recettes qu'il a publié.

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

CBWFT

Télé-Relais du Festival

La télévision de Radio-Canada reprend son émission Télé-Relais en direct du Rendez-Vous à Saint-Boniface, du 12 au 16 février, de 18h30 à 19h.

Comme les années précédentes, cette émission sera animée par Maurice Paquin et réalisée par Léo Foucault. Au programme :

Lundi : Daniel Lavoie, Gérald Paquin, Gérard Jean et Monique Fillion.

Mardi : le groupe cajun Beausoleil, le musicien Edmond Dufort et les gagnants du concours de violon et gigue.

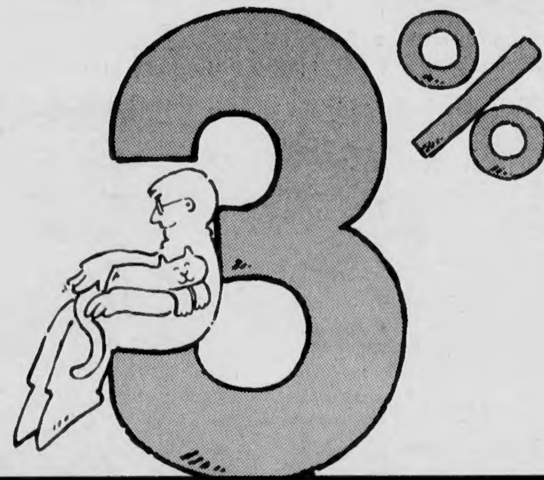
Mercredi : le groupe folklorique Ad Vielle Que Pourra, Gérald Laroche, Christian Perron, les Danseurs de la Rivière-Rouge et les McConnell Irish Dancers.

Jeudi : le groupe québécois Razzia, Reg Bouvette, le Nouveau Station Wagon et la chanteuse de Vancouver Claire Throness.

Vendredi : le groupe Hart Rouge, Plume Latraverse, Alex et Angie Carrière et Marcel Soulodre.

DIRECTIVE TOUCHANT L'AUGMENTATION DES LOYERS POUR 1990





Comme directive générale, le taux d'augmentation des loyers au Manitoba a été fixé à 3 % pour 1990. Cette directive régit la plupart des unites locatives, notamment les appartements, les chambres, les maisons et les duplex. Il existe quelques exceptions cependant, parmi lesquelles : les unités qui existent depuis moins de 5 ans, celles dont le gouvernement est propriétaire ou administrateur, et celles dont le loyer mensuel excede 942 $.

Si votre augmentation de loyer ne vous paraît pas raisonnable, qu'elle soit inférieure ou supérieure à la directive générale, vous pouvez, dans les 30 jours qui suivent la reception de l'avis d'augmentation, adresser une objection par écrit au

SERVICE DES AFFAIRES LOCATIVES
254, RUE EDMONTON, PORTE 302
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3Y4
N° DE TÉLÉPHONE A WINNIPEG : 945-2476;
APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS À L'EXTÉRIEUR DE WINNIPEG :
1-800-782-8403.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES AU SUJET DES AFFAIRES LOCATIVES

Q : *Combien de fois par année peut-on augmenter mon loyer?*
R : Normalement, votre loyer ne peut être augmenté qu'une fois par année.

Q : *Quel préavis doit-on me donner pour augmenter mon loyer?*
R : Votre propriétaire doit vous donner un préavis de trois mois par écrit pour toute augmentation de loyer.

Q : *Je suis un nouveau locataire. Le propriétaire peut-il m'imposer un loyer supérieur à celui du locataire antérieur?*
R : Pas forcément. Le montant du loyer d'une unité d'habitation est déterminé pour une période de 12 mois. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec le Service des affaires locatives.

Q : *Je me suis opposé, par écrit, à une augmentation de mon loyer : Qu'est-ce qui se passe maintenant?*
R : Le Service des affaires locatives va se prononcer sur l'objection. En attendant sa recommandation, vous êtes tenu seulement de payer la majoration de 3 %. Si le locataire ou le propriétaire n'est pas d'accord avec la recommandation, l'un des parties peut faire appel dans les 14 jours qui suivent la décision. L'affaire sera étudiée de nouveau, après quoi une décision définitive et exécutoire sera rendue.

Manitoba Housing



Gerry Ducharme, Ministre

Après le jugement de la Cour d'appel défavorable à la gestion scolaire francophone

FPCP: oui aux négociations, mais pas sans filet

Estimant que «le jugement de la Cour d'appel du Manitoba sur l'article 23 va à l'encontre des principes mêmes de l'éducation pour la minorité», la Fédération des comités de parents (FPCP) a décidé d'entamer directement des négociations avec le gouvernement de Gary Filmon pour obtenir la gestion des écoles françaises par les francophones.

Mais la FPCP se réserve aussi la possibilité de faire appel devant la Cour suprême du Canada si les négociations avec le gouvernement manitobain n'aboutissaient pas. La FPCP a reçu dans sa démarche l'appui de la Société franco-manitobaine (SFM) et de plusieurs autres organismes (1).

Rappelons que le 6 février, après plus d'un an de délibération, la Cour d'appel du Manitoba, présidée par le juge en chef Alfred Monnin, a estimé à l'unanimité que l'article 23 de la Charte des droits et liberté ne reconnaît pas le droit de gestion par les francophones de leurs écoles.

Une décision qui a surpris le directeur de la FPCP, Pierre Beaudoin: «On s'attendait à un vote partagé, mais pas aussi lourdement opposé au droit de gestion. Nous sommes très déçus».

La surprise est surtout due au fait que dans plusieurs autres provinces, les cours avaient au contraire estimé que l'article 23 contient un droit implicite de gestion scolaire par les francophones.

«A ma connaissance, c'est la première fois qu'autant de juges ne reconnaissent pas le droit de gestion contenu dans l'article 23», souligne Paul Charbonneau, directeur de la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

«Tous les jugements sur la question intervenus en Ontario, en Nouvelle-Écosse, en Alberta, en Saskatchewan ont reconnu que l'article 23 impliquait un droit de gestion d'une façon ou d'une autre».

Solution politique?

Pourquoi les 5 juges de la Cour d'appel du Manitoba ont-ils donné une interprétation aussi restrictive? Difficile à dire. Selon l'avocat Guy Jourdain, «la Cour d'appel du Manitoba est plutôt conservatrice, alors que celle de l'Ontario, par exemple, a la réputation d'être ouverte et large d'esprit».

Il se peut aussi que les juges de la Cour d'appel aient souhaité, par leur jugement, encourager les parents francophones et le gouvernement manitobain à négocier en vue de trouver une solution politique.



Archives La Liberté

Pierre Beaudoin, directeur général de la FPCP.

Dans la première partie de leur jugement, ils ont en effet estimé que la loi scolaire manitobaine ne permet pas d'offrir un enseignement adéquat aux francophones, à cause du nombre minimum d'étudiants requis (23) pour la création d'un programme d'enseignement en français.

Une porte ouverte dans laquelle la FPCP s'est immédiatement engouffrée. «Les juges sont d'accord pour dire que la loi scolaire manitobaine ne répond pas aux besoins de la population et qu'elle devrait changer», estime Pierre Beaudoin.

«Il faut donc s'asseoir avec le gouvernement et négocier à partir des modèles de gestion scolaire homogène qui ont déjà été proposés. Dans l'annonce de sa politique linguistique au mois de novembre, le premier ministre a démontré une ouverture d'esprit. Jusqu'à quel point? Nous allons voir».

Les négociations entre la FPCP et le gouvernement vont intervenir quelques mois avant le jugement attendu de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Bugnet, présentée par les parents franco-albertains. Même s'il concerne avant tout l'Alberta, le jugement Bugnet aura une grande influence sur toutes les autres provinces.

«Les questions posées dans l'affaire Bugnet sont très semblables à celles qui avaient été posées par la FPCP devant la Cour d'appel», explique Laurent Roy, un des avocats de la FPCP.

«Si la Cour suprême se prononce en faveur du droit de gestion des francophones, je vois mal comment le gouvernement manitobain pourrait ne pas se sentir concerné».

«Évidemment, ils peuvent toujours jouer sur une virgule pour dire que les deux cas sont différents. Mais je ne voudrais pas être à la place de l'avocat qui aurait à défendre cette cause. C'est juridiquement indéfendable».

Laurent GIMENEZ

(1) Il s'agit des organismes qui composent le Comité directeur des structures scolaires (CDSS): Conseil jeunesse provincial (CJP), Commissaires d'écoles franco-manitobains CEFM), Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba (EFM), FPCP et SFM.

Que dit l'article 23?

Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province:

a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;

b) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.

(Extrait).


Archives La Liberté

Le juge Alfred Monnin : le droit de gestion grâce à l'article 15.

Le juge Monnin déterre l'article 15

A la question la plus importante, les 5 juges ont donc unanimement répondu que les parents franco-manitobains ne pouvaient pas se prévaloir de l'article 23 pour obtenir le contrôle de leurs écoles.

Le juge Monnin estime cependant que l'article 15 le la Charte des droits, qui reconnaît l'égalité de tous les citoyens devant la loi, a été violé au Manitoba dans le domaine de l'instruction en français, et que, par conséquent, «un redressement s'impose».

Le juge Monnin conclut en déclarant qu'il «incombera à l'Assemblée législative ou au lieutenant gouverneur en conseil de trouver une méthode convenable pour mettre fin à la violation, soit par la formation d'une division ou d'un district scolaire, soit par la création de divisions ou de districts scolaires multiples, soit par toute autre méthode appropriée qui respectera l'article 15 et au moyen de laquelle les parents visés par l'article 23 se verront accorder un droit de gestion complet».

Quelques scénarios possibles

Que va-t-il se passer dans les mois qui viennent, maintenant que la FPCP s'est engagée dans la voie de la négociation politique? Voici quelques scénarios possibles, du plus optimiste au plus pessimiste.

• **Scénario No.1:** les négociations entre la FPCP et le gouvernement se déroulent bien et aboutissent à la mise en place d'un échéancier pour la création d'une structure scolaire homogène.

C'est évidemment le scénario le plus optimiste, donc celui désormais privilégié par les responsables de la FPCP. C'est aussi par cette démarche «consensuelle» que les Fransaskois ont obtenu récemment leur système scolaire autonome, qui doit être mis en place d'ici le mois de septembre.

Mais la situation en Saskatchewan était nettement plus favorable qu'au Manitoba: la Cour du Banc de la Reine avait donné raison aux Fransaskois en 1988, toutes les parties (parents, gouvernement, commissaires d'écoles) ont travaillé de longs mois au sein d'un comité commun. Et surtout, le fédéral a délié généreusement sa bourse (37 millions de dollars sur 10 ans).

• **Scénario No.2:** les négociations n'aboutissent pas.

Dans ce cas, la FPCP a clairement fait savoir qu'elle aurait directement recours à la Cour suprême en lui demandant en quelque sorte de «casser» le jugement de la Cour d'appel du Manitoba.

Il est donc quasiment certain que la FPCP va au plus tôt déposer un avis d'appel auprès de la Cour suprême au cas où les négociations avec le gouvernement tourneraient mal (la FPCP dispose d'une période de 30 à 60 jours pour ce faire).

• **Scénario No.3:** la décision de la Cour suprême dans l'affaire Bugnet (parents franco-albertains) intervient au milieu du processus de négociation entre le gouvernement manitobain et la FPCP.

Si la Cour suprême estime que l'article 23 ne reconnaît pas aux francophones le droit de gérer leurs écoles (ce qui, selon l'avocat Laurent Roy, est fort peu probable), le gouvernement manitobain peut se sentir libre de mettre un terme aux négociations et la FPCP n'aura plus guère de recours.

Si la Cour suprême est favorable à la gestion scolaire francophone, les négociations se poursuivront et aboutiront probablement, le gouvernement sachant que les parents franco-manitobains sont assurés d'obtenir gain de cause devant la Cour suprême.

• **Scénario No.4:** la Cour suprême décide d'entendre la cause des parents franco-manitobains et elle rend ensuite un jugement s'appliquant à la fois au Manitoba et à l'Alberta (affaire Bugnet).

Ce scénario original (deux causes traitées et jugées simultanément) s'est déjà déroulé dans d'autres affaires. Il aurait le mérite de faire gagner du temps aux parents franco-manitobains et de renforcer la portée nationale du jugement de la Cour suprême.

L.G.



Aurore Poitras (Dorge)

Bonne fête

Maman, grand-mère, arrière-grand-mère à l'occasion de ton

80e anniversaire de naissance

le 15 février.

Parents et amis sont invités à venir saluer l'octogénaire et prendre le thé le dimanche 18 février entre 14h et 16h en la petite salle des Chevaliers de Colomb, 210, rue Masson.

Vos bons souhaits et sourire seuls sont requis.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

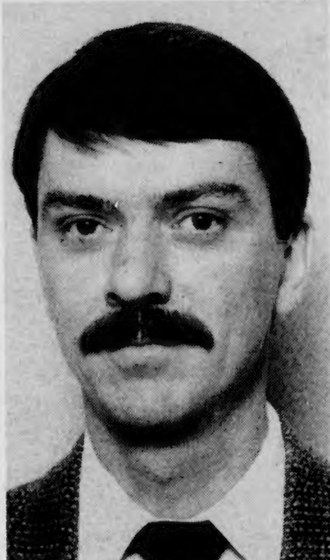
La Caisse sort du rouge

Pour la première fois depuis une dizaine d'année, la Caisse populaire de Sainte-Rose-du-Lac a fait des bénéfices en 1989.

La première origine de ce succès résulte, selon le directeur Gilbert Dion, de la forte progression de l'actif. Aucune raison globale ne peut expliquer cette forte progression, mais Gilbert Dion relève une activité plus importante des membres récents de la Caisse.

L'autre raison de ce succès provient d'une gestion plus économe. Avec un actif en progression de 15%, la Caisse a gardé le même nombre d'employés (6 à plein temps et 4 à temps partiel). «C'est pour cela que je suis là», indique Gilbert Dion, qui dirige la Caisse depuis bientôt 4 ans, et qui travaillait auparavant au Fonds de sécurité.

Pendant toutes les années de déficit, le Fonds de sécurité, organisme provincial qui garantit les dépôts, a effacé l'ardoise. La Caisse devra en contrepartie payer un prélèvement spécial au Fonds jusqu'en l'an 2003. Cette contrepartie représente aujourd'hui 15 000$ par an, avec une indexation sur l'inflation et le niveau des dépôts.



Le retour aux bénéfices a permis à la Caisse dirigée par Gilbert Dion d'être plus active au niveau social : «On essaye de remettre un peu dans la communauté. Nos dons ont triplé en atteignant les 1000$ répartis entre le club de curling et les écoles.»

Autre problème en voie de solution : l'excédent de liquidités est bien utilisé grâce aux nouveaux taux offerts par la Fédération. S'il s'élève actuellement à 1,8 million de $, il devrait être résorbé au printemps avec les emprunts des agriculteurs.

Le dernier problème, la réserve, reste entier ou presque. Les premiers bénéfices ont certes permis la constitution d'une première réserve, mais son niveau (0,5% de l'actif) est bien loin de l'objectif initial (5%) fixé pour 1992.

Pour s'attaquer à cette ultime difficulté, l'assemblée annuelle réunie la semaine dernière a relancé l'idée d'une augmentation de la contribution des membres. Les formes de cette nouvelle contribution restent à déterminer, explique Gilbert Dion : «L'idée a été très bien reçue par l'assemblée. On veut maintenant que tous les membres puissent participer à la discussion.»

Tempête

Une assemblée spéciale sera convoquée à cette fin au printemps : «A nous de convoquer le maximum de personnes, en espérant qu'il ne neige pas !» 35 personnes avaient tout de même bravé le froid mercredi dernier pour assister à la réunion déplacée après la tempête du début de semaine.

Deux membres du conseil d'administration ont été réélus : Armand Verhaeghe et Laurent Delaurier. Les autres membres sont : Claire Dupuis, Antoine Guillas, Robert Desroches, Eugénie Bass et Maurice Maguet.

Philippe DESCAMPS

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre :
1989 : 12 537 127$ (+15,6%)
1988 : 10 846 467$

Bénéfices nets après impôts :
1989 : + 64 275$
1988 : - 121 448$

Montant de la réserve :
64 275$ soit 0,51% de l'actif (la réserve était nulle en 1988)

Dépôts :
1989 : 11 994 566$ (+12,7%)
1988 : 10 640 492$

Prêts :
1989 : 9 550 477$ (+10,6%)
1988 : 8 637 915$

Nombre de membres :
1989 : 1457
1988 : 1442

SAINT-BONIFACE

Henri Marcoux veut représenter les conservateurs

Un chiropraticien de Saint-Boniface, Henri Marcoux, est candidat à l'investiture du parti conservateur pour la circonscription de Saint-Boniface. Les conservateurs choisiront leur candidat début mars, à une date indéterminée.

Né à Saint-Boniface voilà 50 ans, Henri Marcoux, qui pratique depuis 1966, était déjà le candidat conservateur à Saint-Boniface pour l'élection provinciale de 1988.

Il avait toutefois accepté de retirer sa candidature après la défection du parti libéral de l'ex-conseiller municipal Guy Savoie. Le Dr Marcoux a ensuite perdu la nomination dans le comté de Radisson. Les deux circonscriptions ont été facilement remportées par les libéraux.

Henri Marcoux, qui affirme pouvoir compter sur «un bon appui et une machine», veut se présenter dans Saint-Boniface «d'abord parce que le comté mérite une représentation plus forte».

«Neil Gaudry est un bon gars, un député gentil, mais il faut une voix plus forte, y compris au sein du gouvernement. Car il y a de fortes chances que le prochain gouvernement sera conservateur».

Henri Marcoux veut aussi devenir député pour «promouvoir d'une façon plus efficace la santé préventive. Aujourd'hui, la médecine ne fait aucune prévention».

B.B.

P. COUTU CIE.
Fondé en 1895

156, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Téléphone:
233-7453
233-0156



P. Coutu, fondateur
1880-1948



E.J. Coutu
petit-fils



P. Coutu, fils
1919-1988

CRÉMATION

Les directeurs des pompes funèbres P. Coutu et Cie vous offrent le choix de:

«Un service fort de la tradition»

Nous vous offrons un service d'informations sur les coûts, choix de cercueil (option d'acheter ou de louer), crémation, préparation, etc. N'hésitez pas à entrer en communication avec nos conseillers professionnels afin de vous procurer ces informations importantes.

Plan A • Crémation avec cercueil en bois (louer) et services inclus

• documentation • visites • cercueil • service à l'église ou en notre chapelle • crémation • frais d'enterrement et de terrain pour les cendres - «Waverley Memorial Gardens» .... **1,650$**

Service traditionnel avec cercueil en bois franc

• documentation • visites • cercueil • service à l'église ou en notre chapelle selon votre choix • frais d'enterrement et de terrain «Waverley Memorial Gardens» .... **1,900$**

Nous possédons notre propre four crématoire et notre cimetière, ce qui nous permet de vous offrir ces prix très raisonnables.

Le seul salon funéraire de tradition familiale à Saint-Boniface.



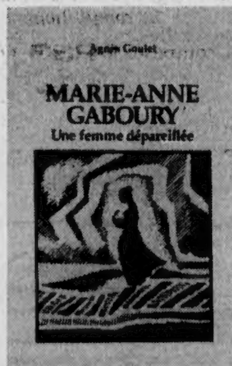
Invitation

au lancement officiel de

Marie-Anne Gaboury

par

Agnès Goulet





le dimanche 18 février 1990 à midi

lors d'un café-rencontre à la salle paroissiale de Lorette

LES ÉDITIONS DES PLAINES
Case postale 123
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Téléphone: (204) 235-0078
Télécopieur: (204) 233-7741

BIBLIOTHÈQUE

Photos d'animaux

La bibliothèque de Saint-Boniface présente une exposition de photographies d'animaux intitulée «Ménagerie», jusqu'au 18 février.

Cette exposition a été présentée dans un premier temps au Musée des enfants du Manitoba. Plusieurs livres animaliers destinés aux jeunes seront exposés à cette occasion.

Ph.D.

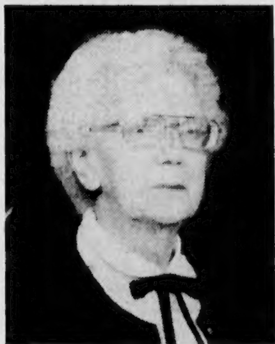
Nos impôts

Un représentant de Revenu Canada expliquera la nouvelle réforme de l'impôts lors de l'atelier organisée par la bibliothèque de Saint-Boniface, le mardi 13 mars à 19h.

Cet atelier aura lieu dans la salle de programmation du 2e étage. Il est demandé de s'inscrire au préalable en composant le 986-4331.

Ph.D.

BONNE FÊTE!



Marie Anne Kerbrat

95 ans

le 10 février

Marie Anne Kerbrat, née Lavoie à Saint-Pascal au Québec, est arrivée au Manitoba en 1918, où elle a épousé Hervé Kerbrat en 1920. Avec son époux, elle a travaillé la terre à Saint-Laurent jusqu'à voilà une vingtaine d'années.

Marie Anne Kerbrat a 10 enfants, 34 petits-enfants, 62 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

À l'occasion de son anniversaire, un souper familial, auquel participeront une soixantaine de convives, sera servi par ses enfants au Centre Taché, où elle vit depuis deux ans.

Bonne fête chère Mémère, bonne santé! Que le Bon Dieu vous bénisse et vous garde parmi nous pour plusieurs belles années encore.

Salon des carrières du 12 au 14 février

Choisir un métier, c'est d'abord se connaître

125 kiosques seront proposés lors du Salon des carrières organisé au Palais des congrès de Winnipeg en début de semaine prochaine. Les élèves y sont attendus les 13 et 14 février, de 9h à 16h, et le grand public les 12 et 13, de 18h30 à 21h30 (entrée libre).

Ce salon permet chaque année aux élèves de 11e de se faire une idée plus concrète des différentes voies qui s'offrent à eux. Ils peuvent prendre connaissances des différents cursus universitaires possibles, mais aussi rencontrer des représentants des corps de métier les plus divers.

A l'approche de la 12e, tout élève doit faire un choix difficile, celui qui peut déterminer une bonne partie de son avenir. Au moment du choix, une personne est là pour leur venir en aide : le conseiller d'orientation.

Pour Patrick Le Madec, conseiller d'orientation du Collège Béliveau, il n'y a pas de recette pour tracer son chemin. Son travail est avant tout celui d'un psychologue : «Tout choix de carrière doit d'abord être basé sur la connaissance de soi.» Le travail du conseiller d'orientation consiste d'abord à comprendre le tempérament et à mesurer les intérêts du jeune qui s'adresse à lui, en s'adaptant à chaque individu.

Les élèves ayant suivi un enseignement bilingue sont favorisés sur le marché du travail. Patrick Le Madec considère de solides bases de français comme un atout décisif pour les carrières de l'enseignement et de l'administration fédérale.

C'est aussi -ce que l'on sousestime trop souvent- un atout supplémentaire pour de nombreuses professions dans tous les domaines, des affaires à la santé en passant par les orthophonistes ou les météorologues : «On peut préserver l'usage de sa langue avec d'autres métiers que l'enseignement.»

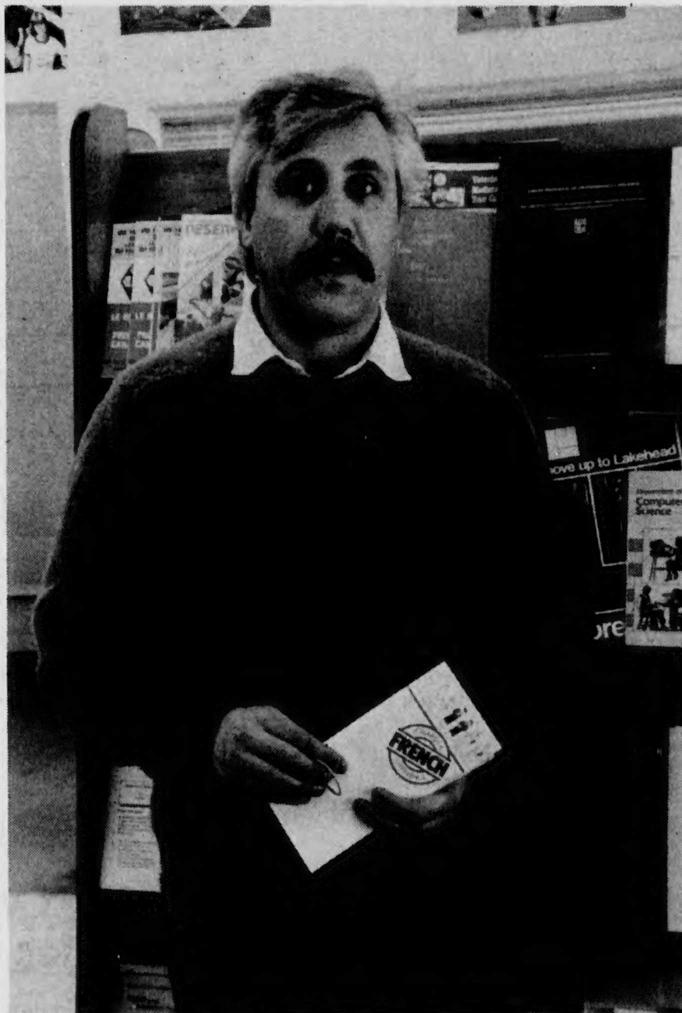


photo: Philippe Descamps

Patrick Le Madec, conseiller d'orientation : «Il ne faut pas négliger l'atout que représente la connaissance du français dans une grande variété d'emploi.»

S'il n'y a pas de recette, certaines précautions sont utiles dans la recherche d'une carrière. Les métiers envisagés par les élèves sont souvent bien moins nombreux que ceux disponibles. Le salon des carrières permet de prendre conscience de la variété des avenirs possibles. Le travail du conseiller d'orientation est aussi de prémunir les élèves contre les effets de mode. Ainsi le métier d'avocat a trop souvent les faveurs de la mode, alors qu'il offre un débouché relativement réduit.

Les femmes seraient ainsi bien inspirées d'envisager des carrières scientifiques. Les emplois actuels comportant une très faible proportion de femmes, divers programmes de bourses peuvent aider les femmes voulant se lancer dans l'aventure...et bien assurer de trouver un débouché.

De façon général, les métiers des services sont plutôt porteurs, mais tout autre domaine est envisageable à condition de bien choisir sa qualification (1). Les formations courtes offres souvent un débouché rapide, mais n'offre pas une grande mobilité.

Ne pas avoir peur de se déplacer pour ses études ou pour la recherche d'un emploi, ne serait-ce qu'à l'extérieur de la ville, permet d'élargir l'horizon professionnel. Mais, là comme ailleurs, il s'agit d'un choix de vie, donc d'un choix personnel.

Philippe DESCAMPS

(1) Le ministère de la Jeunesse publie un document intitulé «Emploi-Avenir : perspectives professionnelles jusqu'en 1995», très utile pour mesurer l'avenir de chaque profession.

SAINT-BONIFACE

Cours pour mères célibataires

Le prochain cours prénatal destiné aux mères célibataires commencera le 22 février. Les détails: 945-8966.



ÇA FAIT CHAUD AU COEUR

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

C'est pour moi, c'est pour toi, c'est pour tout le monde

du 9 au 18 février 1990

«Montrez votre macaron»

Des activités pour tous les goûts et pour tous les âges:

Le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard et les cérémonies d'ouverture, le vendredi 9 février 1990

La défilé du Voyageur — le dimanche 11 février 1990 à 12h30

Les diffusions en direct avec Radio-Canada (télévision et radio) du lundi au vendredi

- Radio-réveil au déjeuner aux crêpes (de 6h à 9h30)
- Ici-midi au Relais du Voyageur (de 12h10 à 13h)
- Télé-relais au Rendez-Vous (de 18h30 à 19h)

Les cérémonies de clôture, le dimanche 18 février au Fort Gibraltar à 15h30.

Le Festival du Voyageur, c'est aussi l'histoire, les activités spéciales, la programmation pour enfants, les compétitions et les sports. Il y en a pour tous les goûts!

Pour plus de renseignements, composez le 233ALLO ou visitez notre centre d'information CANTE au parc Provencher.

Radio Canada Télévision et radio





Association des commerçants du Vieux Saint-Boniface



Pour ceux qui aiment la vie le mercredi à 18h30 — à la télévision 3/10

Ça Bouge!



Radio-Canada Manitoba

Concours international des sculptures sur neige à Québec

L'année du design et non de l'âme

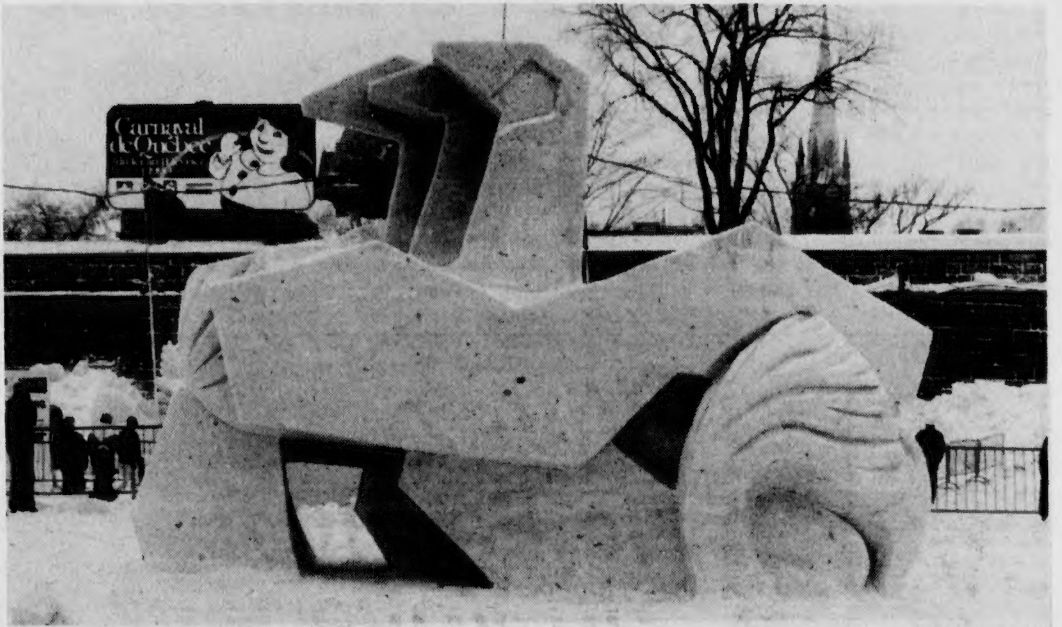
La sauvagerie de la Plaine n'a pas séduit le jury du Concours international de sculptures sur neige de Québec en fin de semaine dernière.

19 pays étaient représentés au Concours international, remporté par la France. L'équipe manitobaine, formée de Réal Bérard, Jim Tallosi et Gary Tessier représentait le Canada, car ils avaient gagné le Concours national du Carnaval de Québec le 28 janvier.

Réal Bérard, qui avait déjà gagné le Concours international en 1981 et s'était classé 2e en 1982, remarque: «Tout dépend évidemment de l'équipe de juges, de la manière dont ils regardent les choses. Cette année, c'était d'un point de vue de design, donc de l'élégance de formes bien balancées».

«Nous autres, on était plus intéressé à faire ressortir dans notre sculpture («Jour de Plaine») la sauvagerie des grandes étendues. Et alors c'est pas facile de sortir un design parfait».

«Nous autres, on aime faire des belles choses, mais qui disent plus que seulement plaire à l'oeil. On voulait transmettre un message, livrer des senteurs de Plaine, des vents, de la sauvagerie, donner cette profondeur qu'on ne trouve pas nécessairement dans le design».



La sculpture canadienne, créée par Réal Bérard, Jim Tallosi et Gary Tessier. photo: Jim Tallosi

Réal Bérard aurait surtout aimé avoir une journée de plus pour peaufiner leur oeuvre, «pour amener la sculpture où je voulais l'amener, la pousser jusqu'au bout. C'était un gros morceau: il a fallu monter le bloc de 10 pieds de hauteur à 16 pieds, et le Concours ne permet pas des équipes de plus de 3 personnes».

Pour tout dire, le natif de la Rivière-aux-Rats n'aime pas du tout l'idée de la compétition, qu'il a «toujours détestée, parce que ça crée une tension inutile».

Le doyen des neigistes canadiens pourrait bien finir par avoir gain de cause: «Certains ont dit qu'il y a eu une chicane dans le jury et que les organisateurs songeaient à éliminer le Concours pour l'appeler Symposium. Ça n'enlèverait rien à la qualité des sculptures et comme ça chaque chien pourrait faire sa trotte à son rythme!».

La bonne nouvelle dans tout ça pour les Manitobains? Réal Bérard a la ferme intention de recréer «Jour de Plaine» tranquillement et l'amener enfin «jusqu'au bout». Qui sait? Peut-être dès l'année prochaine durant le Festival du Voyageur...

Bernard BOCQUEL

La SFM prendra une position «claire et nette» sur Meech

«En ce moment, l'accord du lac Meech n'offre pas assez de garanties en ce qui concerne les droits des minorités de langues officielles», affirme Raymond Bisson, le président de la Société franco-manitobaine.

Ceci souligné, la SFM n'a toutefois pas encore une position définitive et détaillée sur l'entente constitutionnelle de 1987. Explication: le conseil d'administration réuni mardi 6 février a dû discuter d'urgence la décision de la Cour d'appel rendue publique le même jour sur la question scolaire.

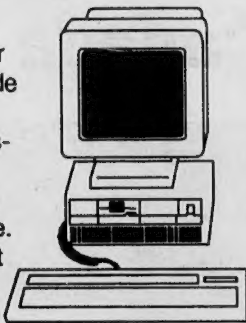
Toutefois, la SFM aura une position «claire et nette» d'ici au plus tard vendredi 16 février, début de la réunion à Winnipeg de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ).

Précision de Raymond Bisson: «On veut vraiment développer une position acceptable pour la communauté franco-manitobaine».

B.B.

CHOIX

Facilite la planification des carrières



- Six terminaux CHOIX.
- Conseillers professionnels pour vous assister dans votre choix de carrières.
- Renseignements sur les professions et sur les programmes d'emploi pour vous aider à fixer vos propres objectifs de carrière.
- Système informatisé qui fournit des suggestions de recherche d'emploi.

Symposium des Carrières Portes ouvertes

Centre des congrès de Winnipeg
le mardi et le mercredi
les 12 et 13 février
de 16h30 à 21h30

Entrée gratuite – Soyez-y!

Votre Centre d'Emploi du Canada

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada

Canada

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LA TAXE DE 7% PROPOSÉE SUR LES PRODUITS ET SERVICES?

APPELEZ SANS FRAIS LA LIGNE INFO

1 800 267-6640

Dispositif de télécommunication pour malentendants:

1 800 267-6650

La LIGNE INFO est accessible du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.

Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada

Canada

Nouveau propriétaire—Nouvelle gestion

Patrimonial d'Amérique

Château 100
72, rue Donald

Centre-ville

Garçonnières à partir de **391$**
1 ch. à coucher **450$**
2 ch. à coucher **543$**
1 ch. à coucher meublé **699$**

Situé au centre-ville. Dépanneur, nettoyage à sec, salon de coiffure, restaurant

Caractéristiques

Chauffage, électricité et eau, câble. Certains avec salon en contrebas, d'autres avec terrasse. Climatisation, tentures, espace de rangement, gardes de sécurité en uniforme, stationnement souterrain.

Équipements: Jeux, salon de séjour, terrains de squash, sauna, cours de danse aérobique gratuits, table de billard, tennis de table et salle d'exercise.

943-2323

Rotunda Towers
22, chemin Béliveau

Près du centre commercial St-Vital

Garçonnières à partir de **369$**
1 ch. à coucher à partir de **414$**
2 ch. à coucher à partir de **492$**
3 ch. à coucher à partir de **631$**

À proximité d'autobus et d'écoles.

Comprend:

• Piscine • Sauna • Balcon • Télé par satellite • Chauffage • Électricité • Eau • Système de sécurité Enterphone • Buanderie attenant un salon de séjour avec distributeurs auto-matiques • Stationnement souterrain

255-2838

Towne Square
15, rue Kennedy

Endroit tranquille en face du Palais législatif

1 ch. à coucher **450$**
2 ch. à coucher **475$**

Tentures, lave-vaisselle, climatisation, espace de rangement dans l'appartement, buanderie à chaque étage, salle d'exercices, sauna, bain tourbillon, stationnement souterrain

944-0344

Malgré le dépassement de la norme d'arsenic

L'eau de Lourdes reste potable

N'en déplaise au quotidien winnipégois à sensation, les habitants de Notre-Dame-de-Lourdes ne boivent pas du poison ; mais simplement une eau avec un taux d'arsenic légèrement supérieur à la norme, ce qui représente, selon les autorités sanitaires, un risque «négligeable».

Certes, l'eau de Lourdes présente un taux d'arsenic dépassant les normes admises. Les derniers tests effectués le 18 janvier ont démontré un taux de 0,06 milligramme d'arsenic par litre d'eau, tandis que la norme canadienne fixe un plafond de 0,05 milligramme.

Dans un premier temps, le docteur Redekop, responsable des questions de santé dans la région centre, avait recommandé de ne plus boire l'eau du village. Lors d'une réunion regroupant tous les intéressés, mercredi 7 février, il est revenu sur son premier avis en minimisant les risques encourus par la population.

Avec un tel taux d'arsenic dans l'eau, il n'y a, selon lui, aucun risque d'intoxication aiguë à court terme. L'ingestion d'eau à long terme représente un risque «négligeable», moindre que celui d'avoir un cancer de la peau.

Selon Denis Fortier, docteur de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes : «Il est certain que l'ingestion d'arsenic à forte dose cause des cancers. Mais avec les quantités que l'on a trouvées, rien ne prouve que les risques de cancer soient plus grands.»

Certes, des études ont déjà permis de constater dans le village une proportion de cancers un peu plus élevée que la moyenne du Manitoba. Mais, toujours selon Denis Fortier, il n'y a pas de corrélation évidente avec le problème de l'eau.

Le docteur dresse une comparaison probante : le Coca-Cola contient trois fois plus d'arsenic que l'eau de Lourdes (0,2 mg/l) ; le Pepsi, quatre fois (0,26 mg/l) ; ce qui n'est rien à comparer avec la bière (0,3 à 0,5 mg/l) ou les huitres fumées (46 mg/l). S'il n'est pas donné à tous le monde de manger des huitres tous les jours, les buveurs de Coke ou de bière ont plus de raisons de s'inquiéter que les habitants de Lourdes.

Le premier avis du docteur Redekop semble avoir eu pour but essentiel d'obliger les responsables du service des eaux et du village à agir contre la présence d'arsenic dans l'eau au-delà des normes.

Pour les personnes inquiètes, le village maintient son service de distribution d'eau gratuite. Une citerne est disposée à cet effet au bureau du village. Le maire, Yves Julien, attend les propositions du Manitoba Water Services Board pour le mois d'avril et affirme son objectif de faire descendre le taux d'arsenic : «On veut faire quelque chose et, d'une manière ou d'une autre, on fera quelque chose cet été.»

Vieux puits

La présence d'arsenic dans l'eau de Lourdes n'est pas une découverte. Il pénètre dans les couches profondes de la nappe phréatique (nappe d'eau souterraine) par un phénomène naturel. En 1985, le village avait décidé d'abandonner le vieux puits de 170 pieds de profondeur, situé à un mille à l'ouest du village, car son eau présentait une trop forte teneur en arsenic.

Le nouveau puits, situé dans les limites du village, ne descend qu'à 45 pieds, ce qui limite sa teneur en arsenic. Les tests du 18 janvier ont montré que son eau en comportait 0,02 mg/l contre 0,07 mg/l pour le vieux puits. Seulement, la sécheresse des trois dernières années, ne permet pas au nouveau puits de suivre la demande d'eau du village (38 000 à 40 000 galons/jour). Le village a dû repuisé dans le vieux puits et obtenir un mélange à 0,06 mg/l.

Philippe DESCAMPS


Maurice Paquin

Vivez le Festival du Voyageur à 18h30 à la télévision de **Radio-Canada**

télé-relais

C'est la fête

tous les soirs du 12 au 16 février à CBWFT. Maurice Paquin avec sa verve, son humour et sa vitalité sans pareils vous accueillera à Télé-Relais. Vous y verrez artistes, artisans et événements marquants du Festival du Voyageur, en direct du Rendez-Vous. Au programme:

Lundi
Daniel Lavoie
Gérald Paquin
Gérard Jean
Monique Fillion

Mardi
Beausoleil
Edmond Dufort
gagnants concours violoneux et gigue

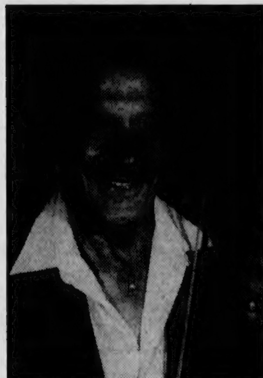
Mercredi
Ad vielle que pourra
Gérald Laroche
Alex Carrière
Danseurs Rivière Rouge
McConnell Irish Dancers

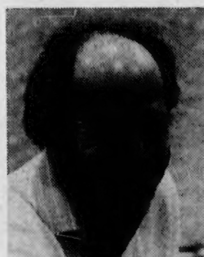
Jeudi
Razzia
Reg Bouvette
Claire Throness
Nouveau Station Wagon

Vendredi
Hart Rouge
Plume Latraverse
Christian Perron
Marcel Soulodre


Daniel Lavoie


Gérald Paquin


Reg Bouvette


Gérard Jean


Beausoleil


Gérald Laroche


Ad vielle que pourra


Claire Throness


Danseurs Rivière Rouge

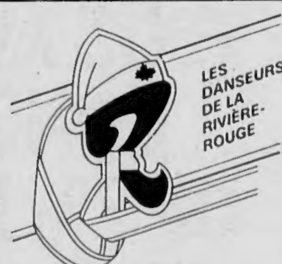

Razzia


Hart Rouge

animation : **Maurice Paquin**

réalisation : **Léo Foucault**


Radio-Canada
Manitoba



Gagnants:

Loterie «Super Bowl» 1990

1er quart	Léo Teillet	100$
	Bob Schultz	25$
2e quart	Jeff Delavau	100$
	Jean Paul Cloutier	25$
3e quart	Zane Swidinsky	100$
	Sylvie Darmey	25$
Pointage final	Ben Pinel	300$
	Gary Swanson	25$

Suivez le guide

Les artisans d'Émile Chartier

Si l'on en croit le coordonnateur des arts et de l'artisanat au Festival du Voyageur, la semaine du Festival est une occasion unique de mettre la main sur d'excellents objets d'artisanat: au moins deux fois plus que l'an dernier.

• ***Sous-sol de la Cathédrale.*** 46 tables recouvertes d'objets fabriqués essentiellement au Manitoba et un peu en Saskatchewan. Des sculptures sur bois (la Société des gens de bois est représentée), des marionnettes à main et à doigt, des bonbons faits maison, des vêtements de cuir.

«On peut trouver des tas de choses à moins de 5$, affirme Émile Chartier. Ces prix sont prévus spécialement pour les enfants qui viennent visiter avec leurs écoles. Ils achètent beaucoup mais ils ont plus facilement 5$ en poche que 10$.»

Horaires: de 9h30 à 22h en semaine, de 10h à 22h le samedi et le dimanche, de 12h à 15h le dimanche 18 février.

• ***Le parc Voyageur.*** Deux endroits réservés à l'artisanat: le poste Bois-Percé et la Cabane suisse (une nouveauté).

A signaler au Bois-Percé, des oeuvres imprimées originales de l'artiste indien Green Feather, originaire de l'Ontario et connu aux États-Unis et en Europe. On trouvera aussi des poteries, des sculptures sur bois et sur ramures, des bijoux (cuivre et or) et des bonbons.

Dans la toute nouvelle Cabane suisse, on peut signaler la présence de May-Louise Goulet, qui se spécialise dans la confection de petites poupées en argile. Les visiteurs peuvent même venir avec une photo des personnes qu'elles voudraient voir reproduites sous forme de statuettes d'argile!

Horaires: de 10h à 22h les 10, 11 et 17 février; de 9h à 16h et de 18h à 22h du 12 au 16 février; de 10h à 16h le 18 février.

• ***La Fourche.*** On y trouvera essentiellement des objets d'artisanat autochtone: vêtements en peau, pièces de tissu, chaises faites à la main, etc. Horaires: du samedi 10 au samedi 17 de 10h à 21h. Fermé le dimanche 18.

Émile Chartier affirme qu'en matière d'artisanat, on peut trouver durant la semaine du Festival «des choses introuvables le reste de l'année. Les artisans représentés viennent de Churchill, de Vancouver, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Yukon. Ça augmente chaque année. Nous avons cette année près de 100 artisans, soit le double de l'année dernière».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Louis Riel en bande dessinée

L'histoire et l'art pour les 7 à 77 ans

Au XIe siècle déjà, la reine Mathilde avait choisi de raconter par l'image les aventures de son époux Guillaume parti à la conquête de l'Angleterre. Robert Freynet a décidé d'en faire autant avec un héros plus proche de nous: Louis Riel.

Contrairement à la reine Mathilde, l'artiste peintre de Sainte-Geneviève n'a pas choisi comme support la tapisserie mais la bande dessinée. La démarche reste cependant la même: raconter par l'image et par les mots une page d'histoire, ainsi que les acteurs qui l'ont écrite.

Louis Riel en bande dessinée, lancé officiellement par les Éditions des Plaines le 7 février, se présente comme un album d'une soixantaine de pages reliées par une couverture en couleurs (les dessins sont en noir et blanc). 2 000 premiers exemplaires sont en vente dans les librairies au coût de 9$95.

Pour la réalisation de cet album, Robert Freynet a révisé tous les textes et les dessins de trois fascicules publiés en 1985 par le Bureau de l'Éducation française, à l'occasion du centenaire de la mort du père du Manitoba.

Cette trilogie sur la vie de Riel avait été largement diffusée dans les écoles françaises et d'immersion de la province, mais elle n'est pas vraiment parvenue à se faire connaître du grand public. La publication par les Plaines vise justement à combler cette lacune.



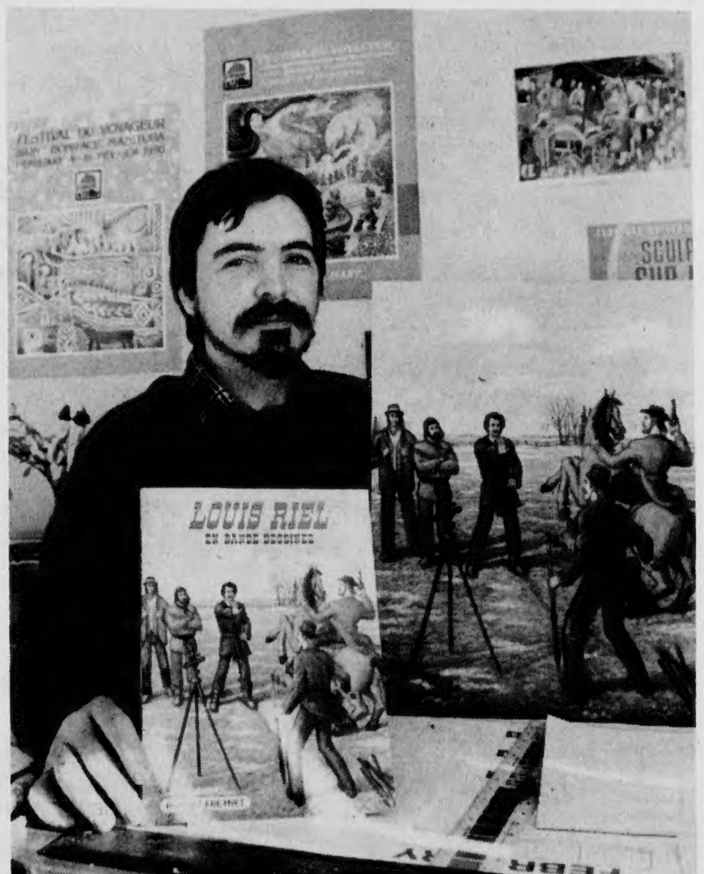


photo: Laurent Gimenez

«Beaucoup d'artistes sont influencés dans leur oeuvre par la bande dessinée, souvent sans le savoir», affirme Robert Freynet. Le dessin de gauche est tiré de Louis Riel en bande dessinée.

«On n'a pas du tout parlé de la trilogie dans le public, affirme Robert Freynet. Ça a été le non événement de 1985. Dans beaucoup d'écoles même, quand j'allais donner des ateliers, les enfants me demandaient: ou as-tu trouvé cette bande dessinée?»

La pilule a sans doute été un peu amère pour Robert Freynet qui, bien que plutôt porté vers la peinture murale religieuse, considère la bande dessinée comme un art à part entière, «aussi digne de respect que tous les autres».

«C'est un art nouveau, un peu bâtard parce qu'il emprunte à beaucoup d'autres arts: le dessin, la peinture, l'écriture, le cinéma».

«Il y a beaucoup de ressemblances entre la réalisation d'un tableau et celle d'une page de bande dessinée. La composition esthétique, le souci de l'équilibre sont les mêmes. D'ailleurs, la bande dessinée m'aide beaucoup pour ma peinture et inversement».

Robert Freynet voit aussi la bande dessinée comme un excellent moyen de diffuser l'art et l'histoire auprès d'un vaste public. «C'est un outil pédagogique formidable. A une époque où, avec la télévision, les gens sont davantage portés vers l'image que vers l'écrit, la bande dessinée offre un bon compromis entre les deux».

«Je pense que la bande dessinée va augmenter et se diversifier. Elle va de plus en plus toucher les adultes, comme c'est déjà le cas en France. Combien d'adultes se donnent la peine de ramasser un gros tome sur un sujet historique, alors qu'avec une bonne bande dessinée, ils peuvent s'enrichir et se divertir en même temps?»

«Avec une bonne bande dessinée, on peut s'enrichir et se divertir en même temps.»

Robert Freynet, qui doit réaliser une tournée de promotion au Québec du 12 au 22 mars, n'écarte pas la possibilité de faire traduire son album en anglais. Plusieurs journaux et pédagogues anglophones ont en effet déjà manifesté leur intérêt. Reste à trouver un éditeur.

Pour l'heure, l'auteur travaille sur la biographie en bande dessinée d'un autre héros de l'histoire canadienne-française dans l'Ouest: Pierre de la Vérendrye. L'oeuvre sera achevée avant la fin de l'année et une publication suivra peut-être en 1991.

«Dans les prochaines années, il y aura sans doute encore d'autres personnages de l'histoire du Manitoba mis en bande dessinée, prévoit Robert Freynet. On pourrait peut-être faire une série?»

Laurent GIMENEZ

Louis Riel: un héros idéal de bande dessinée

Peintre et illustrateur professionnel à plein temps depuis 1975, Robert Freynet a fait ses premières armes dans la bande dessinée il y a une dizaine d'années.

Les lecteurs de La Liberté se souviennent peut-être des aventures d'Alphonse -héros imaginé par Robert Freynet et Daniel Tougas- qui ont paru dans leur journal à partir de 1979.

«J'ai commencé à faire de la bande dessinée quand j'avais 7 ans», raconte le natif de Saint-Boniface, aujourd'hui père de quatre enfants. «Mais c'est après mes stages à l'École internationale de Bordeaux, en France (de 1979 à 1982), que j'ai vraiment eu le goût de m'exercer dans la bande dessinée».

«C'est une discipline assez simple, mais remplie de codes, de trucs qu'il est bon de connaître si l'on veut gagner du temps: le sens de la lecture, de gauche à droite et de bas en haut, les artifices comme les lignes de vitesse, etc.»

Pour mettre au point la trilogie sur la vie de Louis Riel, Robert Freynet affirme avoir dû lire une quinzaine de biographies et consulter plusieurs historiens et spécialistes.

«L'histoire de Louis Riel et des Métis se prête parfaitement à la bande dessinée, explique-t-il. La vie des Métis, les chevaux, les chasses, les forts, on ne peux pas demander mieux. Tout est là. Il n'y a rien à inventer».

L.G.

«La Menteuse», présentée par le Cercle Molière

Rira bien qui mentira la dernière

La beauté du boulevard, c'est de mettre à contribution toute la palette de l'humour (modèle français), en puisant aussi bien dans les farces lourdes que dans les saillies les plus fines. Au public de faire ses choix dans le tourbillon obligé des répliques et des portes souvent sollicitées.

«La Menteuse» de Bricaire et Lasaygues, la plus récente pièce du Cercle Molière, épouse parfaitement les lois du genre, avec cette fois un penchant marqué pour l'absurde et l'énorme. Ce qui va de soi, tellement les mensonges de la mythomane Jane (Guylaine Ruest) sont gros et les envolées chevaleresques de son prétendant (Donald Legal) cavalières.

D'accord, le boulevard n'est pas précisément la place pour les fortes considérations intellectuelles et il serait sans doute déplacé de se lancer dans une exégèse de «La Menteuse».

Mais osons quand même souligner cette grande leçon: jamais les protagonistes n'auraient subi tant d'avanies et enduré tant d'histoires abracadabrantes s'ils avaient accepté d'écouter jusqu'au bout les explications qu'ils exigeaient d'autrui.

Le genre humain est ainsi fait que trop de personnes préfèrent s'écouter et inventer leurs propres histoires plutôt que d'écouter et d'accepter la prosaïque réalité. Comme le notait à intervalles réguliers la mythomane en guise d'auto-défense: «Je n'ai pas vraiment besoin de mentir beaucoup».

Et il ne faudrait pas non plus oublier cet aphorisme: «La vérité ne s'invente pas». En sachant bien sûr que le comble du masochisme se résume dans cette objurgation à une mythomane: «Mais enfin, ma petite, expliquez-vous!».



photo: Hubert Pantel

L'équipe de «La Menteuse» au grand complet.

C'est dire si «La Menteuse», véritable jeu de poupées russes du mensonge et tables gigognes du quiproquo, a proposé assez de niveaux d'humour pour que la plupart des spectacteurs à la recherche d'un divertissement hivernal léger aient pu y trouver leur compte, surtout d'ailleurs après l'entracte, lorsque Madame Aucoin-Larue (Jacqueline Hogarth) apparaît.

Jacqueline Hogarth, qui a bien nuancé -c'était essentielson rôle de bréhaigne exaltée pour donner, mise en scène mouvementée d'Irène Mahé à l'appui, assez de punch pour conduire l'ineffable affaire à son heureuse conclusion.

Il faut aussi remarquer la job honnête de Pierre La Roche et Sandy Hinds et saluer l'effort louable des deux débutants: Guylaine Ruest et Donald Legal. Deux nouveaux visages auxquels on souhaite que le Cercle Molière puisse donner l'occasion de se développer.

Bernard BOCQUEL



La Société franco-manitobaine

organise encore cette année son

BONSPIEL ANNUEL

les 3 et 4 mars 1990

à Lorette (Manitoba)

Il y aura 3 épreuves.
L'inscription est de 100$ par équipe, (2 hommes et 2 femmes).
Ceci comprend le jeu, avec un minimum de 3 parties, le banquet et la soirée dansante du samedi soir.

On vous attend...

Venez vous amuser!

Date limite de l'inscription est le **23 février 1990**.

Inscrivez-vous dès maintenant!

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Mariette** au **233-4915** ou **Agathe** à Lorette au **1-878-3087**.

Les Rendez-Vous

CONCERTS

• ***«The northern Brass»***, le quintette de cuivres de Winnipeg présente des morceaux classiques de son répertoire, dans la série des concerts Inter Alia. Le 13 février, à 20h, au Musée des Beaux-Arts (233-4163).

• ***«Masterworks n°6»***, la violoncelliste winnipégoise Zara Nelsova se joint à l'orchestre symphonique dirigé par Bramwell Tovey. Au programme : le concerto en mi mineur, opus 85 d'Elgar, la symphonie n°1 en si bémol de Walton et deux études pour cordes de Ridout. Vendredi 9 et samedi 10 février à 20h, salle du Centenaire.

• ***«Bluegrass Jamboree»***, avec le groupe Muddy River Stringers, samedi 10 février, à 20h, au centre culturel West End (angle Ellice et Sherbrook).

• ***Chuck Suchy et Jesse Winchester*** seront les artistes invités du centre culturel West End, dimanche 11 février, à 19h30, au centre culturel West End.

• ***Le groupe de folklore populaire Boulfer & Co*** sera l'invité du Foyer, du 8 au 11 février au CCFM.

La faculté des Arts et Sciences du

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

présente

une **conférence d'histoire**

Mythes et réalités dans l'histoire des femmes au Canada français

par le

Professeur Andrée Lévesque
de l'Université McGill

Local 2127
le jeudi 22 février 1990
à 19h30

café et beignes seront servis

200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210

EXPOSITIONS

• ***«Everything you wanted to know about Indians from A to Z»***, ***«Parfleches for the Last Supper»***, et ***«The Place Where God Sits»***, exposition en trois parties de Robert Houle, au Musée des Beaux-Arts, à partir du 11 février.

• ***«Ritual and Magic»***, recherches ésotériques de 8 artistes : Bob Boyer, Jane Ash Poitras, Don Proch, Michael Olito, Marcel Gosselin, Jack Butler, Blair Brennan Et Fast Wurns. Au Musée des Beaux-Arts, à partir du 10 février.

• ***«Women in pastels»***, huiles, aquarelles et gravures d'Elma Neufeld, à la galerie Medea (132, rue Osborne 453-1115), jusqu'au 17 février.



«The Lloyds Bank Photographs of children», 150 ans de photos d'enfants prises à travers le monde. Au Musée des Beaux-Arts, à partir du 14 février.

• ***«Metamorphosis»***, collages, dessins et huiles de Toni Martinez au centre espagnol de l'Université du Manitoba (University College), jusqu'au 24 février.

ENFANTS

• ***«Le conte du royaume animal»***, activité du Musée des enfants, les 8 et 9 février dans l'après-midi.

• ***«Treasure Island»***, une fabuleuse course au trésor avec les héros classiques Long John et Gunn. Un spectacle pour les enfants à partir de 6 ans. Jusqu'au 11 février, au Fantasy Theatre (944-0581).

• ***Le Festival international des enfants*** aura lieu à la Fourche du 5 au 10 juin. On peut d'ores et déjà se munir de billets, avec une réduction de 20% avant le 28 février, en s'adressant au 255-0341.

• ***«Cartes de coeurs»***, fabrication de cartes de la Saint-Valentin, atelier du Musée des enfants, le 13 février de 16h à 17h (949-0109).

CINÉMA

• ***Rétrospective Ingmar Bergman***, au musée des Beaux-Arts (300, boulevard Memorial).

Vendredi 9 février à 20h : «Personna» (1966).

Samedi 10 et dimanche 11 février à 20h : «The Shame» (1968).

• ***«Donovan's Brain»***, un film de série B avec...Nancy Reagan, bien avant qu'elle ne devienne la première dame des Etats-Unis. Vendredi 9 et samedi 10 février à la Cinémathèque de la rue Arthur.

Une sélection de Philippe DESCAMPS

Les rendez-vous du Festival artiste par artiste

Les grands spectacles

• Les voix de chez-nous

Solistes, petits ensembles et chorales sous la direction de Marcien Ferland.

Dimanche 11 février à 20h45 au Rendez-Vous, 768, avenue Taché. Billets à 10$ (233-9214).

• Mon collège d'hier à demain

Des anciens du CUSB en spectacle : Vincent Dureault, Placide Gaboury, Daniel Lavoie, Maurice Paquin, Gérard Jean, Monique Lacoste et Mona Gauthier-Hutchings.

Lundi 12 février à 20h45 au Rendez-Vous, 768, avenue Taché. La salle est comble!

• Soirée Cajun

Le soleil de la Louisiane avec Michael Doucet et le groupe Beausoleil.

Mardi 13 février à 20h, au Rendez-Vous, 768, avenue Taché. Billets à 14$, (233-9214).

• Folklores de la rivière Rouge

Folklores traditionnels des premiers peuples et des premiers colons, avec : le Blarney Band ; Les Danseurs de la Rivière-Rouge ; le Winnipeg Heather Belle Ladies' Pipe Band ; le Thunder Bear Group - Native Pow-Wow ; les McConnell Irish Dancers ; Pat Joyal ; Denis Encontre et le Rainbow Bridge Band.

Mercredi 14 février à 20h45, au Rendez-Vous, 768, avenue Taché. Billet à 10$, (233-9214).

• Plume Latraverse au Farcetival

Le chanteur québécois présente un spectacle d'humour en chanson.

Vendredi 16 février à 20h45, au Rendez-Vous, 768, avenue Taché. Billets à 14$ (233-9214).

• Concert Hart Rouge et Luc de Larochellière

Samedi 17 février à 20h30, au Rendez-Vous, 768, avenue Taché.



Place aux grandes et petites vedettes... photo: Hubert Pantel

Les soirées cabarets

• Eric Surette

L'homme orchestre de la Nouvelle-Écosse sera au Canot, 768, avenue Taché. Tous les jours du Festival, de 11h à 14h et de 23h à 2h, du matin. Entrée gratuite pour les porteurs du macaron (3$ pour les autres).

• Chorale «Partage de bonheur»

Les 10 et 11 février, à 14h30, au Foyer du CCFM (340, boulevard Provencher). Entrée Gratuite.

• Patrice Bouliane et David Ferland

Les 10 et 11 février, à 21h30, au Foyer du CCFM. Entrée à 3$. Le jeudi 15 février, à 21h30, au Foyer du CCFM. Entrée à 5$.

• Le Nouveau Station Wagon

Du 12 au 14 et du 16 au 17 février, à 21h30, au Foyer du CCFM. Entrée à 5$.

• Hadley Castille

Du 13 au 17 février, à 21h30, à l'Hôtel Norwood.



photo: Hubert Pantel

Les relais, une bonne occasion pour rencontrer du monde.

Le P'tit Bal du Voyageur

On a vraiment manqué le bateau sur celle-là la semaine dernière. C'est bel et bien le P'tit Bal du Voyageur et non pas le P'tit Bal du Gouverneur qui aura lieu au Club La Vérendrye samedi 10 février à 20h.

Le P'tit Bal du Voyageur, l'une des multiples activités organisées durant le Festival du Voyageur, est une initiative des Canadiens de Naissance. Durant la soirée dansante, animée par Marcel Pattyn et son orchestre, des prix seront donnés pour les meilleurs costumes d'époque. Un goûter (et non pas un souper) sera servi durant la soirée. Le coût: 8$. Renseignements: 233-8997.

Nos excuses à tous nos lecteurs et lectrices qui auraient été induits en erreur.

L.C.

Les Relais

• Ronald Valois à l'Auberge du violon

En soirée, du 10 au 17 février, au relais des Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface, résidence Langevin, 210, rue Masson. Billets à 4$ et 5$.

• Denis Encontre & Free Lance

Spectacle de Denis Encontre et du groupe Free Lance, formé par Denis Connelly et Pat Joyal. Chez les Bois Brûlés, salle Saint-Eugène, 1009, chemin Sainte-Mary. Les 14, 15, 16 et 17 février à partir de 20h. Billets à 4$ et 5$.

• Chez les Bois Brûlés

Après-midi de spectacle au relais des Bois Brûlés, salle Saint-Eugène, 1009, chemin Sainte-Mary, avec : Jacques Chauvin à 12h ; Martial Tougas à 13h ; Winston Wuttunee à 14h ; Richard Cyr à 15h et l'Ensemble folklorique de l'Outaouais à 16h. Entrée gratuite.

• Jean Racine et les «Monastiques»

Au Grenier de l'abbaye, centre récréatif Notre-Dame, 271, avenue de la Cathédrale, du 11 au 17 février, à partir de 19h30. Entrée à 4$ et 5$.

• Les Chorales du relais des Pionniers

Au relais des Pionniers, 445, rue Tissot, à 17h30 : Chorale du collège Louis-Riel, les 12 et 15 ; les Saints-Martyrs, le 13 ; Les Blés au vent, le 14 ; le groupe Toccata du 100 Nons, les 16 et 17. Billets à 4$ et 5$.

• Guy Bérard

Au relais des Pionniers, 445, rue Tissot, le 11, à 14h. Entrée gratuite.

• Ensemble foklorique de l'Outaouais

Au relais des Pionniers, 445, rue Tissot, le 11, de 17h à 20h, et du 12 au 17, de 20h à minuit. Billets à 4$ et 5$.

• Gil Vandal

Au relais du voyageur, au CCFM, le 10 à 14h, le 11 à 12h et du 12 au 17, à 14h. Entrée libre exceptée le 11 (3$).

• Les Danseurs de la Rivière-Rouge

Au relais du voyageur, au CCFM, les 10, 15, 16 et 17 février, à 20h30. Billets à 5$.

• Razzia

Du rock francophone au relais «La rame de nuit», organisé par les étudiants du CUSB. Du mercredi 14 au samedi 17, de 19h30 à 1h du matin. Billets à 4$ et 5$.

• Le p'tit bal du Voyageur

Avec l'orchestre «Le Voyageur» de Marcel Pattyn. Samedi 10 février, à partir de 20h, au club La Vérendrye. Billet à 8$ (233-8997).

Ph.D.

ÇA FAIT CHAUD AU COEUR

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

«Montrez votre macaron»

C'est la compétition entre amis du 9 au 18 février 1990

Concours du meilleur — Hommes et femmes sont invités à s'essayer aux épreuves suivantes: la lutte indienne, le tir au poignet, la bataille au coq, les barils, la jambette, le sciage de pitoune et le lancer de la hachette. Les épreuves sont du lundi au vendredi avec les finales le samedi 17 février. Le tout se passe au poste Rivière Rouge du parc du Voyageur.

Concours de violon et gigue — Le 19e concours aura lieu le samedi 10 février au Rendez-Vous débutant à 12h30.

Le 18e concours des barbus — Ce concours qui rassemble plus de cent barbus et moustachus aura lieu le jeudi 15 février au Rendez-Vous. Les quatres catégories sont la barbe soignée, la barbe Voyageur, la barbe Festival, et la moustache Club.

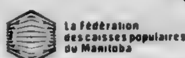
Le portage du voyageur — Unique au voyageur, cette compétition démontre la ténacité et la persévérance nécessaires au voyageur d'antan qui devait porter un poids de 180 lbs sur son dos en traversant un portage.

La Dérouine — C'est le temps où les paroisses francophones du Manitoba se rassemblent pour une compétition amicale, le tout suivi d'une grande fête.

Les formules d'inscriptions pour ces compétitions sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur, 768, avenue Taché.

Le Festival du Voyageur, c'est aussi les activités spéciales, l'histoire, la programmation pour enfants, les spectacles et les sports, Il y en a pour tous les goûts!

Pour plus de renseignements, composez le 233ALLO ou visitez notre centre d'information CANTEL au parc Provencher.





JEUNESSE jaze

Volume 1 no 2 — Saint-Boniface (Manitoba) — le 9 février 1990



Ça va brasser aux Trembles !!



Pas besoin de s'habiller en Voyageur pour participer au Festival

Le Festival, c'est pour rapprocher les gens de Winnipeg



L'équipe de sculpture sur neige du Précieux-Sang: Claire Breton, Nicole LaCoste, Joanne LaCoste, Mélanie Maitre, Rita Vincent et Geneviève Tétrault. Leur idée pour traduire le slogan du Festival («Ça fait chaud au coeur») en sculpture: un coeur et des crêpes!

Le Festival du Voyageur est une des trois plus grosses fêtes d'hiver au Canada, avec Ottawa et Québec. Cette 21e édition du Festival du Voyageur promet un montant de maturité qui dépasse celui des années passées.

La fête n'est pas 100% de l'histoire puisqu'elle est de l'histoire vivante, qui bouge et change continuellement. Comme le dit Madeleine Arbez, directrice du marketing au Festival; «C'est un festival historique en 1990».

Cette année, le Festival est spécial puisqu'il essaie d'avoir des activités précises pour tous les groupes d'âges. Il est important de reconnaître les jeunes autant que les adultes, parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain...

Mais il est aussi important de noter que le Festival n'oblige pas les jeunes de retourner dans le temps... et aussi qu'il n'est pas nécessaire de porter l'habit pour participer.

Ce n'est pas seulement la fête des Voyageurs, c'est aussi la fête des Autochtones qui les accompagnaient dans les bois. Le Festival du Voyageur veut de plus en plus refléter la réalité historique de l'époque des Voyageurs.



Une image familière dans le défilé du Festival: la bannière du Collège Louis-Riel.

Nous pouvons confirmer l'impact annuel du Festival du Voyageur avec la grande participation de la population de Winnipeg. En tout, le Festival attire 175 000 à 200 000 participants, soit en tout environ 400 000 entrées.

Selon un sondage environ 83% de la population de Winnipeg dit que le français ne les empêche pas de participer. Le froid, c'est le plus grand facteur qui les dérange. Mais, dans même le froid le plus vif, certains voyageurs vigoureux participeraient à ces activités.

Le Festival du Voyageur, du 9 au 18 février, est une excellente façon pour que la population de Winnipeg se rapproche...

Mireille Guay



Bon Festival à tous!

Une bonne impro exige la participation du public

L'auditoire est très important. Le plus d'enthousiasme, le mieux l'improvisation, le plus de fun!

Ces mots de sagesse viennent de Charles LeBlanc, le coordonnateur du tournoi de théâtre d'improvisation au «Poste des Trembles» au parc du Voyageur.

Cette tente, conçue surtout pour les jeunes, aura des compétitions d'impro du 12 au 16 février de 19h à 22h. Les équipes pour la ligue d'impro seront déjà choisies dans les écoles. Mais vous pouvez encore venir comme spectateur pour encourager l'équipe de votre choix!

Charles fait de l'impro depuis 1968, il commença à Montréal. Maintenant il fait partie de la équipe d'impro de Saint-Boniface appelée «l'Éruption spontanée», qui présente un spectacle par mois au foyer du CCFM. Cette équipe existe depuis mai 1989.

C'est quoi du théâtre d'impro?

«L'impro, c'est la création spontanée des acteurs. Ils créent les personnages et l'histoire en le jouant.»

À quoi peut s'attendre un spectateur à une soirée d'impro?

«À n'importe quoi! Au Festival, on peut s'attendre à des thèmes variés, des impros qui marchent et d'autres qui ne marchent pas, à rire et à découvrir des nouveaux talents.»

Comment vont se dérouler les soirées d'impro au Festival?

«À chaque soir deux équipes s'affronteront. Un thème, une durée et une forme d'impro seront proposés. Chaque équipe décidera ce qu'elle va faire avec le thème proposé. Il y aura aussi un arbitre pour faire respecter la qualité du rôle et un statisticien pour assurer le pointage. Ça se déroulera en périodes de 30 minutes à la fois.

Quand l'impro sera terminée, le public votera pour l'équipe de sa préférence. De cette façon tout le monde participera. L'auditoire est très important, le plus d'enthousiasme, le mieux l'impro, le plus de fun!»

Micheline Marchildon



Des concurrents se préparent pour le tournoi d'impro au Poste des Trembles.



Comme le fun règnait à «La Tuque» en 89, ça promet de bouger encore au Poste des Trembles en 90.

Notre-Dame bientôt en Nouvelle-Écosse?

Les 21 élèves de la 12e année à l'Institut collégial Notre-Dame ont soumis un projet de voyage-échange subventionné par Hospitalité-Canada. Leur destination: Ste-Anne-du-Ruisseau en Nouvelle-Écosse.

Denis Bibault, directeur de l'ICND, explique la raison pour ce possible voyage-échange: «C'est de profiter de l'occasion d'un programme offert par le Secrétariat d'État qui vise à faire connaître aux jeunes Canadiens le Canada multiculturel et bilingue. Pour nous, faire rencontrer deux minorités linguistiques qui vivent des expériences semblables dans des provinces où la langue anglaise est majoritaire.»

L'ICND visiterait Ste-Anne-du-Ruisseau du 21 au 28 avril. Ste-Anne-du-Ruisseauviendrait au Manitoba du 5 au 12 mai.

C'est la deuxième fois que l'ICND organise un voyage-échange avec Ste-Anne-du-Ruisseau. La première fois était en 1983.

Hospitalité-Canada payerait le transport aérien. Le comité parents-élèves prélève aussi des fonds pour payer les frais de la visite que les jeunes vont faire au Manitoba.

Les jeunes ont hâte d'y aller, même si ce projet n'est pas encore approuvé.

Natalie Bouvier

Un rendez-vous pour les 12 à 17 ans: le Poste des Trembles

Pour célébrer son 21e anniversaire, le Festival du Voyageur fait un effort spécial pour impliquer les jeunes de 12 à 17 ans. Anciennement, ces jeunes ne savaient pas toujours où trouver les activités pour leur âge. Mais nous espérons que ce ne sera pas le cas cette année.

Par exemple, des activités auront lieu toute la semaine au parc du Voyageur, plus précisément au Poste des Trembles (auparavant nommé «La Tuque»). La Fourche sera le lieu le plus fréquenté par les 12 à 17 ans. Il y aura divers spectacles.



Madeleine Arbez

«La clientèle de la 7e à la 12e année est très difficile à attirer. Les adolescents ne veulent pas s'habiller avec des tuques et des ceintures fléchées, car cela ne suit pas la mode», nous dit Madeleine Arbez, directrice du marketing au Festival.

Pour encourager les jeunes, le Festival aura de nouvelles sweatshirts et T-shirts qui suivent la mode adolescente, mais qui respectent quand même l'esprit du Festival. «On n'attend pas des jeunes qu'ils retournent dans le temps.»

Madeleine Arbez précise aussi que «Le Festival du Voyageur est un Festival historique, mais qui se passe en 1990. On veut rendre le concept historique contemporain. Le Festival, c'est une histoire sociale. C'est visuel, c'est vivant, c'est coloré.»

Gaétan Ruest



L'équipe du numéro 2

Micheline Marchildon, Danielle Dumesnil (CJP), Gaétan Ruest, Cindy Gioux, Natalie Bouvier, Martin Lajoie et Mireille Guay (absentes: Cynthia Misiki et Natalie Slawinski) réexaminent le premier numéro de JEUNESSE JAZE.

JEUNESSE JAZE, publié avec un coup de main de Danielle Dumesnil et Bernard Bocquel, vous donne deux autres rendez-vous: le 9 mars et le 24 mars 1990. Si tu as des commentaires ou des suggestions d'articles, appelle Danielle Dumesnil au 237-8947.

JEUNESSE JAZE est rendu possible grâce à une contribution financière du Secrétariat d'État du Canada.

L'objectif premier du Festival: apprendre en s'amusant

Le Festival du Voyageur offre depuis plus de quatre ans le programme scolaire aux écoles manitobaines.

Le programme scolaire a pour but d'apprendre quelque chose en s'amusant. Il se déroule du lundi 12 au vendredi 16 février 1990. Il y a plus de quarante activités pour les enfants de la prématernelle aux jeunes de la 12e année.

Les activités ne sont pas de l'histoire à cent pour cent, mais elles respectent l'histoire. Pour Madeleine Arbez, directrice du marketing pour le Festival du Voyageur, il s'agit «d'approfondir vos connaissances de votre culture et de votre patrimoine. Certaines activités se déroulent au parc historique national de La Fourche, d'autres au parc du Voyageur ou au Musée de Saint-Boniface.»

Le programme scolaire a été distribué aux directeurs d'écoles qui ont pu ensuite le donner aux enseignants. Ces derniers peuvent choisir de participer à certaines activités d'intérêt pour leurs élèves.

Le programme scolaire, appuyé par le Bureau de l'éducation française, est très bien accueilli: plus de 15 000 élèves y participent dont 5 000 des écoles françaises.

Cindy Gioux



Foule brasser

au Poste des Trembles

Parc du Voyageur

Ballon-balai

le samedi 10 février 12h à 17h
avec spectacles

Pour ceux qui sont fous et folles comme des balais!

Concours des jeunes meilleurs

le dimanche 11 février 12h à 17h
avec spectacles

Pour ceux qui sont forts et fortes comme des boeufs!

Ne Soyez Pas Sans Dessin

EN SOIRÉE le samedi 10 février et dimanche 11 février avec spectacles

Pour ceux qui veulent garder une bonne mine!

Théâtre d'improvisation

EN SOIRÉE du lundi 12 février au vendredi 16 février

Pour ceux qui veulent brûler les planches de la scène!

le rendez-vous de la jeunesse



le programme au Poste des Trembles

samedi 10 février:
12h-17h - tournoi de ballon-balai avec spectacles
13h-13h45 - Christian Perron
14h-14h45 - Martial Tougas
15h-16h45 - Collège Louis-Riel (spectacle)
16h45-17h - annonce des gagnants du tournoi ballon-balai
17h-17h45 - Razzia
17h45-19h - musique d'ambiance
19h-19h45 - Joël Bergeron
20h-21h - jeu "Ne soyez pas sans dessin"
21h-21h45 - Razzia

dimanche 11 février:
13h - concours des jeunes meilleurs
13h45 - Collège Louis-Riel (spectacle)
14h30 - concours des jeunes meilleurs
15h - Collège Louis-Riel (spectacle)
15h45 - concours des jeunes meilleurs
16h15 - Collège Louis-Riel (spectacle)
16h45 - remise des prix
17h-17h45 - Razzia
17h45-19h - musique d'ambiance
19h-19h45 - Toccata
20h-21h - jeu "Ne soyez pas sans dessin"
21h-21h45 - Razzia

lundi 12 février:
19h-19h45 - théâtre d'improvisation
19h45-20h15 - Groupe No 5
20h15-21h - théâtre d'improvisation
21h-22h - Groupe No 5

mardi 13 février:
19h-19h45 - théâtre d'improvisation
19h45-20h15 - Superfixie
20h15-21h - théâtre d'improvisation
21h-22h - Superfixie

mercredi 14 février:
19h-19h45 - théâtre d'improvisation
19h45-20h15 - Toccata
20h15-21h - théâtre d'improvisation
21h-22h - Toccata

jeudi 15 février:
19h-19h45 - théâtre d'improvisation
19h45-20h15 - Collège Mathieu (spectacle)
20h15-21h - théâtre d'improvisation
21h-22h - Collège Mathieu (spectacle)

vendredi 16 février:
19h-19h45 - première éliminatoire d'improvisation
19h45-20h15 - deuxième éliminatoire d'improvisation
20h15-20h45 - Collège Mathieu (spectacle)
20h45-21h15 - finale d'improvisation
21h15-22h - Superfixie







commandité par CJP Conseil Jeunesse Provincial Inc.



Christian Perron

Une entrevue avec Christian Perron

Jeunesse joue

Les jeunes ont beaucoup de potentiel et de talents. De nos jours plus que jamais, ils ont la possibilité de le démontrer. Christian Perron, violoniste reconnu, en est une preuve.

Christian, 15 ans, est originaire d'Ile-des-Chênes et fréquente l'école Gabrielle-Roy. Avec deux cassettes à son nom, Christian se fait déjà une renommée.

Depuis quand joues-tu au violon?

«J'ai commencé à 8 ans.»

Est-ce que tu joues d'autres instruments?

«La guitare, la basse, la mandoline et je suis en train d'expérimenter avec le piano et l'harmonica..»

Depuis quand fais-tu des spectacles?

«Depuis l'été 1985. J'ai joué à Folklorama pour les Danseurs de la Rivière-Rouge au CCFM.»

Parles-moi un peu de tes cassettes...

«Ma première cassette est sortie en juillet 1988 et s'intitule "Oats Island Fiddling". Elle contient une de mes propres compositions. Ma deuxième cassette, sortie en juillet 1989, s'intitule "Free Fall", d'après l'émission à CKSB Chute Libre du temps de Vincent Dureault et Monique La Coste.»

Comment as-tu financé la production de tes cassettes?

«Comme aide financière, j'ai eu un prêt de la banque et des dons de divers entreprises franco-manitobaines. Je trouve que les entreprises franco-manitobaines sont très ouvertes aux jeunes qui entreprennent des projets comme les miens.»

Trouves-tu que le Festival est seulement pour les plus âgés?

«Je trouve que le Festival est pour tous les âges. Les jeunes d'aujourd'hui ont une meilleure perspective des activités du Festival.»

Quels sont tes plans pour l'avenir?

«La musique folklorique peut plaire à beaucoup de gens. Mais il faut tout de même rester ouvert à d'autres types de musique pour être capable de faire une carrière musicale.»

Entrevue réalisée par Micheline Marchildon

Une nouveauté: le Concours du Jeune Meilleur

Les spectacles pour les jeunes

Cette année le Festival a une nouveauté pour les jeunes adolescents de la 7e à 12e année: le Poste des Trembles.

C'est une tente pour les jeunes qui veulent avoir du fun pendant le Festival. Il va y avoir beaucoup d'activités au Poste des Trembles, comme des concerts de musique avec les 100 Nons et Razzia.

Martial Tougas va venir visiter le Poste des Trembles pour nous faire rire. Aussi, il y aura un nouveau concours pour les jeunes: le Concours du Jeune Meilleur, une activité juste pour les jeunes. Le tir au poignet, la lutte indienne et la jambette font partie des jeux dans le Concours du Jeune Meilleur.

C'est bien d'avoir un concours juste pour les jeunes qui veulent être avec des personnes de leur âge. Avec le Poste des Trembles, le Festival va sûrement attirer plus de jeunes participants.

Martin Lajoie

Pointe-des-Chênes attend de la grande visite

L'Ile-du-Prince-Édouard se rapproche du Manitoba!

La 11e année de l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne est anxieuse de voir l'arrivée d'un groupe d'élèves de l'Ile-du-Prince-Édouard le 11 février.

Grâce à beaucoup de planification, la 11e année de P-d-C va pouvoir dédier la semaine du 11 au 18 février au groupe échange. Avec plusieurs activités en vue, les jeunes de I-P-É vont connaître et apprécier la culture franco-manitobaine. Les jeunes vivront la culture franco-manitobaine lors de leur participation au Festival du Voyageur.

Ils vont aussi connaître l'histoire du Manitoba, but qui sera atteint avec une visite au Musée de l'homme et de la nature ainsi qu'une tournée du Palais législatif.

Ensuite, certains membres de la 11e année à l'école P-d-C iront à Charlottetown, à l'Ile-du-Prince-Édouard du 18 au 25 mars de cette année. Ils seront ainsi accueillis par le même groupe auquel ils auront servi d'hôtes.

Il s'agit de: Luc Archambault, Monique Bédient, Lisa Blanchette, André Champagne, Robert Chaput, Lise Desrosiers, Alain Fillion, Suzanne Girardin, David Gobeil, Robert Lajoie, Julie Larocque, Stéfan Lavack, Édouard Lebrun, Karen Main, Michel Pelletier, Chantal Tétrault, Réjean Vermette et Rachel Vincent.

Si les élèves de la 11e attendent avec impatience l'arrivée des jeunes des Maritimes, ils sont encore plus impatients de faire le voyage de Winnipeg à Charlottetown!

Gaétan Ruest



Les élèves de la 11e de l'école Pointe-des-Chênes attendant avec plaisir de rencontrer des futurs ami(e)s de l'Ile-du-Prince-Édouard.

Banff: les commentaires après l'aventure !



La troupe de Banff, au grand complet pour la photo souvenir. Pour les paroles, lire ci-contre!

«Si tu veux allez te reposer, c'est pas à Banff que tu dois aller!», a lancé Natalie Marcoux, élève de 12e année au Précieux-Sang.

25 élèves ont participé au 12e voyage de ski alpin organisé par l'école Précieux-Sang. L'excursion s'est déroulée du 16 au 23 décembre 1989 à Banff. Ils sont tous revenus sains et saufs et prêts à raconter leurs nombreuses aventures. Voici quelques extraits des formulaires d'appréciation personnelle des élèves.

Ce qu'ils ont aimé:

«Bien organisé, des excellents instructeurs...» Eric Bisson, 11e année.

«J'ai aimé le ski alpin, les excursions, les animaux sauvages et la beauté de Banff.» Roger Gosselin, 10e année.

«Le voyage nous a fait prendre beaucoup de reponsabilités individuelles. Nous apprenons les nécessités de vivre seuls.» Marie-Claude McDonald, 12e année.

«Une chose que j'ai vraiment trouvée intéressante à l'auberge était de rencontrer des personnes de différents pays, comme l'Allemagne, l'Angleterre, et la Chine.» Carisse Thomas, 11e année.

Ce qu'ils n'ont pas aimé:

L'horaire très serré. «Les gens qui n'étaient pas prêts le matin au départ.» Benoist Martin, 11e année.

«J'ai trouvé que parfois on n'avait pas assez de temps (aller voir d'autres magasins que Safeway).» Renée Beaudry, 11e année.

«Tous les arrêts d'autobus.» (Entre Winnipeg et Banff) Claire Breton, 11e année.

«En revenant de Banff, ne pas avoir eu assez de sommeil.» Robaire Pantel, 11e année.

«La seule chose que je n'ai pas aimée, c'était le bruit à l'auberge.» Ivan Gagné, 12e année.

Propos recueillis par Cynthia Mysliki

Hockey contre ringuette

Les gros avantages du sport de Gretzky

Est-ce que le hockey est meilleur, et plus aimé ou plus joué que la ringuette?

C'est vrai que la ringuette n'est pas aussi populaire que le hockey. Mais c'est un sport assez intéressant. C'est un jeu tout à fait différent que le hockey avec différentes règles et un peu plus facile que le hockey.

Il a beaucoup, beaucoup moins de ringuette que de hockey. Il y a même des personnes qui ne connaissent pas la ringuette. Le hockey a été inventé avant le ringuette, alors il est plus développé que ce jeu.

La seule raison pour la ringuette, c'est parce qu'il n'y avait pas de sport d'hiver pour les filles. Il y a beaucoup plus de personnes qui aiment plus le hockey à cause de la participation plus élevée. Il y a la LNH (Ligue Nationale de Hockey) où il a des vedettes comme Wayne Gretzky et Mario Lemieux. Il n'y a pas de grande vedette à la ringuette.

Aussi, bien du monde aime le hockey à cause de la violence sur la glace. Les gens adorent le cognage et les chicanes. C'est ça qui rend le hockey plus intéressant.

Martin Lajoie

Le ski alpin a ses dangers

Le vendredi 9 février les élèves de 9 à 12 de Pointe-des-Chênes devaient partir à environ 6h30 à bord d'un autobus pour une excursion de ski à La Rivière.

Seulement les 48 premiers élèves à mettre leurs noms pouvaient participer à cette journée qui promet d'être fantastique! Ceux qui n'y vont pas devront rester à l'école pour des classes régulières.

Le coût total est de 26$, ce qui inclut la location des skis, le billet de montée et le transport par autobus.

Le ski, tant qu'à moi est un sport très excitant et fascinant, mais le skieur a besoin de prendre beaucoup de précautions. Il doit savoir contrôler sa vitesse.

Le ski alpin implique beaucoup de risques comme les arbres, les pistes glissantes et les monte-pentes. Je suggère que tout skieur(euse) fasse vraiment attention car une journée de ski sans accident, c'est vraiment l'fun!!!

Natalie Slawinsky



Michelle Saindon (9e année Sainte-Anne) voulait illustrer avec humour les dangers du ski...

Au coeur du Festival du Voyageur sur les ondes de CKSB

du 12 au 16 février



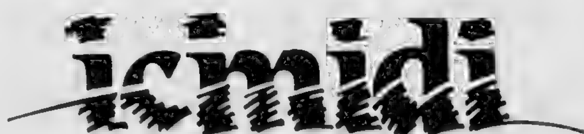
Déjeuner aux crêpes
7h00 à 9h30

202, rue Kenny à Saint-Boniface

Jean-Marc Ousset et toute l'équipe reçoivent des artistes :

Lundi : Maurice Paquin
Mardi : Christian Perron
Mercredi : Jacques Landry
Jeudi : Jacques Chauvin
Vendredi : Pierre Germain

réalisation : Nadine Bouché



dès 12h10

en direct du Relais du Voyageur
340, boulevard Provencher

Monique LaCoste et **Vincent Dureault** accueillent :

Lundi : Nouveau Station Wagon
Mardi : Éric Durette
Mercredi : Christian Perron, Reg Bouvette, Johnny Comeau
Jeudi : Jean Racine
Vendredi : Hart Rouge

réalisation : Robert Boucher

Vous êtes invités sur place ... ou à l'écoute!



Radio-Canada
CKSB/Manitoba

SPORT

Le hockey se joue d'égal à égal

Ça se bat encore pour les trophées

La campagne 89-90 continue d'être divertissante, même au mois de février. Aucune course n'est réglée, sauf peut-être celle pour la dernière place. Course que dominent les Nordiques de Québec.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

D'année en année, la parité prend de l'ampleur dans la Ligue Nationale. Mais cette année, on est vraiment gâté. Même la course au championnat des compteurs n'est pas encore terminée. Seulement deux joueurs participent à la course, mais c'est prometteur après une décennie de courses solitaires.

Dans les divisions, il reste des places en séries à combler. Québec a du pain sur la planche, avec un écart de 30 points à creuser. Tout demeure possible à Vancouver: rien que 13 points à combler.

Dans la division Norris, Detroit résiste à la tentation d'abandonner la course. Les North Stars connaissent une séquence désastreuse, alors la cause n'est pas perdue pour les troupes de Jacques Demers.

Pour ce qui est de la division Patrick, la division la plus faible mais la plus divertissante, absolument rien n'est réglé. Neuf points séparent la première et la dernière place. Les Islanders ont été nuls pendant les 20 premiers matchs et les voilà au premier rang. Tout demeure possible.

Le Vézina pour Patrick Roy

Les courses aux trophées individuels ajoutent de l'intérêt à cette fin de saison. Alors que Lemieux et Gretzky luttent tout seuls pour le trophée Art Ross, ils ont de la compagnie dans la course au Hart, qu'on remet chaque année au joueur le plus utile à son équipe.

Que dire de Mark Messier à Edmonton, de Raymond Bourque à Boston, de Pat Lafontaine à Long Island ou de Brett Hull à St-Louis? Tous des candidats avec beaucoup de mérite. Compte tenu des saisons jusqu'ici décevantes des Kings et des Penguins, je compte voir un nouveau nom sur le trophée Hart.

Le trophée Norris, qu'on remet au meilleur défenseur, est une course à deux: Bourque et Al MacInnis à Calgary. Housley à Buffalo et Iafrate à Toronto décrocheront eux aussi quelques votes.

Le Calder qu'on avait déjà donné à Sergeï Makarov plus tôt dans la saison, ne lui appartient plus aussi facilement. Mike Modano à Minnesota risque de lui voler plusieurs votes. Rod Brind'amour à St-Louis, Paul Ranheim à Calgary et Jeremy Roenick à Chicago pourraient aider leur cause avec une bonne fin de saison.

Le trophée Vézina (au meilleur gardien) reste à conquérir. Patrick Roy à Montréal et Andy Moog à Boston doivent être les préférés. Mais n'oublions pas Darren Puppa à Buffalo et Mark Fitzpatrick à New York. Ils auront eux aussi un support important.

Pour ce qui est des autres trophées, les courses viennent de commencer. Le trophée Lady Byng, qu'on remet au plus gentilhomme des joueurs, le trophée Jack Adams, au meilleur entraîneur, et le trophée Frank Selke, au meilleur attaquant défensif sont déterminés par les campagnes de publicité des équipes respectives.

Jusqu'ici, voici les noms mentionnés: Byng : Lafontaine (NYI), Hull (STL) et Sakic (Que). Adams: Murdoch (Wpg), Milbury (Bos), Dudley (Buf) et Arbour (NYI). Selke: McLlwain (Wpg), MacTavish (Edm) et Carbonneau (Mtl).

LE CLUB
LA VÉRENDRYE

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

• Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven. • Jeu de quilles sept jours par semaine • Salle de banquet • Bar et salle à manger • Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

Le classement de la Ligue Hanover-Taché n'est pas disponible cette semaine.

Le Festival à la radio

La semaine du 12 au 16 février sera celle du Festival du Voyageur sur les ondes de CKSB, la radio de Radio-Canada. Les programmes habituels sont modifiés pour faire place aux festivités.

Le «Cahier manitobain» part «sur les traces du voyageur», à 16h40. L'animatrice Ginette Caza présente la vie de Marie-Anne Gaboury, la première femme blanche à s'être établie dans l'Ouest canadien au tout début du 19e siècle. Jeudi et vendredi, les auditeurs découvriront également la vie d'Alexandre Taché, premier archevêque de Saint-Boniface.

«Chute libre», le magazine du samedi matin (de 6h à 12h) animé par Liliane Cormier, ne sera pas en reste. Les éditions des 10 et 17 février seront consacrées au Festival avec de nombreuses entrevues spéciales.

Ph.D.

ÇA FAIT CHAUD AU COEUR

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

«Montrez votre macaron»

C'est le sport du 9 au 18 février 1990

Que vous soyez participant ou spectateur, il y a des sports pour tous les âges et pour tous les goûts, y inclus le hockey éponge, le football dans la neige, le rugby, la ringuette, le hockey, le ballon-balai, le ballon-panier, le handball en équipe, l'haltérophilie, la gymnastique, le ski de fond, et le hockey de salon.

N'oublions surtout pas les courses internationales Tuffy's de chiens attelés Voyageur qui auront lieu le samedi 10 et dimanche 11 février de 10h à 16h au parc du Voyageur. Cette course attire des participants de partout au Canada et aux États-Unis. Et, nouveau au Festival 1990, nous présenterons des courses de sulky sur la rivière Rouge, le samedi 17 février.

Le Festival du Voyageur, c'est aussi les activités spéciales, l'histoire, la programmation pour enfants, les spectacles et les sports, Il y en a pour tous les goûts!

Pour plus de renseignements, composez le 233ALLO ou visitez notre centre d'information CANTEL au parc Provencher.



Beatrice



À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET *Monuments*
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux
Coopers & Lybrand
Comptables agréés et consultants en affaires
Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134
ASSOCIÉS Lucien Guenette, C.A. Gilles Chaput, C.A.
Arthur Chaput, C.A. André Blondeau, C.A.
ADJOINTS Raymond Desrochers, C.A. James Doer, C.A.
Maurice Morissette, C.A. Russell Paradoski, C.A.
Paul Prenovault, C.A. Richard Senez, C.A.

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134
ASSOCIÉ Charles Gagné, M.P.A.



262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769





Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC • Tél: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers





PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale - sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

ABONNE-TOI!
Juste 5 renseignements très importants
Nom ________ Prénom ________
Adresse ________
Un an (Manitoba) 25$ ☐ hors province 30$ ☐
Deux ans (Manitoba) 45$ ☐ hors province 60$ ☐
Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
LA LIBERTÉ

SOCIÉTÉ

Côme et Corinne Valcourt fêtent leurs 70 ans de mariage le 10 février

Une vie tendrement

Un geste ou un simple regard en disent parfois beaucoup plus long que des milliers de mots. Comme ce regard plein de tendresse que Corinne Valcourt adresse à Côme, son mari depuis 70 ans.

Ils sont nés tous les deux à la fin d'une belle époque: Corinne Bérard en 1899 à Letellier, Côme Valcourt à Saint-Jean-Baptiste en 1900. Ils se sont mariés en plein coeur des années folles: le 10 février 1920, le jour même de la naissance de Côme.

Lune de miel à Élie, par le train. Premier souvenir cocasse, de ceux que l'on raconte aux soirées du nouvel an pour amuser les petits. Le train était passé tout droit sans s'arrêter à Élie. Le beau-frère, venu accueillir les jeunes mariés en traîneau, a dû suivre le tortillard jusqu'à la première gare d'arrêt, quelques kilomètres plus loin.

Les souvenirs se bousculent dans la tête de Corinne Valcourt, assise tout près de Côme, dans leur petit appartement du Red River Lodge de Morris. 70 ans ont passé, une longue vie de labeur, de grandes joies et de petites peines, dans un petit village francophone de la Rouge: Saint-Jean-Baptiste.



Côme et Corinne Valcourt, avec leurs filles Simone Sabourin et Aurore Desautels. photo: Laurent Gimenez

Deux des filles de Corinne, Simone Sabourin et Aurore Desautels, ont aidé leur mère à débrouiller l'écheveau de la mémoire en transcrivant ses souvenirs sur papier.



Côme et Corine le jour de leur mariage le 10 février 1920.

«Je faisais toute ma couture pour la famille et parfois pour d'autres. Bien des soirs, je cousais jusqu'à minuit, éclairée par une petite lampe à kérosène».

«Dans la cuisine, la même chose. A plein chaudron, car 11 enfants autour de la table, ça dévore. Je faisais mon pain, 2 fois par semaine, et mon beurre. Le lavage, ça durait une grande journée. Tout se faisait à la main».

Corinne Valcourt se souvient aussi de la fameuse inondation de 1950. Les Valcourt, réfugiés au 2e étage du garage Tessier, étaient l'une des rares familles à ne pas avoir quitté le village. «Tous ceux qui étaient restés venaient manger chez nous, rappelle-t-elle. On en a fait de la grub!»

Côme Valcourt n'a pas chômé non plus. Tour à tour entrepreneur en bâtiment, fermier, transporteur, il n'a pris sa retraite officielle qu'en 1975. «Il a acheté son premier et son seul char en 1966, et il l'a conduit jusqu'en 1987», raconte le gendre de Côme, Albert Sabourin.

Ce samedi 10 février 1990, Côme et Corinne Valcourt célébreront donc leurs 7 décennies de vie commune. Environ 70 de leurs 11 enfants, 38 petits-enfants et 63 arrière-petits-enfants se réuniront au Red River Lodge de Morris pour l'occasion.

La famille

«La famille, c'est important», confie Corinne Valcourt, qui reçoit chaque semaine la visite d'un de ses enfants. «On est bien contents quand on les voit arriver».

Samedi, un des arrière-petits-enfants, le plus jeune ou le plus curieux, s'avancera peut-être timidement vers Corinne pour lui demander comment l'amour peut durer pendant 70 ans. «Ça prend du sacrifice, ça prend de la patience», répondra-t-elle en souriant, avant de jeter un autre long regard tendre vers son cher Côme.

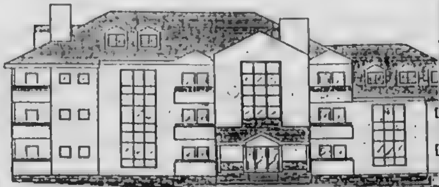
Laurent GIMENEZ

Manoir Aulneau Manor

14 condominiums luxueux à côté du parc Provencher.

Caractéristiques :

- Stationnement intérieur chauffé
- Ascenseur
- Balcon
- Foyer ouvert
- 2 salles de bains complets avec bain tourbillon
- Garantie de 5 ans du constructeur



Nous vendons maintenant pour possession le 1er décembre 1990.

Un dépôt de 500$ vous garantit une place!

Pour de plus amples renseignements :

Mainland Commerce Real Estate — 237-7286

Georges D. Bohémier (F.R.I.) Luci (Emond) Merritt







LE FESTIVAL DU VOYAGEUR



C'est des spectacles pour tous les goûts du 9 au 18 février 1990

Plus de 400 spectacles aux sites suivants:

Parc du Voyageur, mettant en vedette une variété d'artistes

Le lieu historique national La Fourche, présentant des artistes autochtones

Les relais:
- Auberge du Violon, 210, rue Masson
- Relais du Voyageur, 340, boul. Provencher
- Rame de Nuit, 200, av. de la Cathédrale
- Relais des Pionniers, 445, rue Tissot
- Grenier de l'Abbaye, 271, av. de la Cathédrale
- Chez les Bois Brûlés, 1009, chemin St-Mary
- Relais des vieux amis, 217, rue Masson

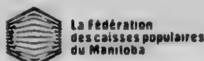
Le Rendez-Vous, 768, av. Taché
- Voix de Chez Nous, le dimanche 11 février
- Mon collège, d'hier à demain, le lundi 12 février
- Soirée cajune avec Beausoleil, le mardi 13 février
- Une célébration de la vallée de la rivière Rouge, le mercredi 14 février
- Plume Latraverse au Farcetival, le vendredi 15 février
- Hart Rouge et Luc de Larochellière en spectacle, le samedi 17 février

Les billets pour les soirées du Rendez-Vous sont disponibles au guichet du Rendez-Vous, 768, av. Taché

Le Festival du Voyageur, c'est aussi l'histoire, les activités spéciales, la programmation pour enfants, les compétitions et les sports. Il y en a pour tous les goûts!

Pour plus de renseignements, composez le 233ALLO ou visitez notre centre d'information CANTEL au parc Provencher.







Division scolaire Saint-Vital n° 6

Bulletin n° 139/90

1 poste à plein temps

(poste temporaire — 16 avril au 30 juin 1990)

Pour enseigner: Français 9e
Théâtre 10e et 11e

Le/la postulant/e doit être bilingue (français et anglais).

Demande d'emploi:

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi avant **16h00 le jeudi 15 février 1990** au:

Bureau de personnel
La Division scolaire de Saint-Vital
900, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba) R2M 3R3

Veuillez noter le numéro du bulletin sur votre curriculum vitae.

The Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour un poste de

Cadre administratif bilingue (anglais/français)

Poste temporaire d'un an à compter du **1er août 1990**
Salaire: 57 657$ (en négociation)

Nous offrons un poste stimulant de cadre administratif d'une durée d'un an à compter du 1er août 1990. Le candidat ou la candidate choisie doit remplacer un cadre permanent en congé sabbatique. Ses responsabilités comprennent principalement les services professionnels et les services en langue française. Ses fonctions particulières incluent notamment l'appui aux Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba, aux associations locales d'enseignants et d'enseignantes ainsi qu'aux comités provinciaux, des tâches d'évaluation, des services au personnel enseignant débutant ainsi que d'autres tâches qui peuvent lui être assignées.

Des compétences en communication écrite et orale, en français et en anglais, sont requises.

Les candidats doivent détenir un brevet d'enseignement valide et un diplôme universitaire, compter au moins sept années d'expérience dans l'enseignement, être engagés dans les activités de la MTS et posséder des compétences en communications et en relations humaines. Le poste exige des déplacements fréquents dans la province. Une automobile est donc requise.

Pour de plus amples renseignements sur les conditions de travail, prière de communiquer avec le Secrétaire général de la MTS. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le nom de deux personnes, pour référence, au plus tard le **26 février 1990 à 16h30**, à l'adresse suivante:



Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R2J 3H2

Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes.

L'Association culturelle franco-canadienne de Bellegarde

invite les candidatures pour le poste suivant:

Coordonnateur de projets

Ses fonctions comprendront:

- planifier et exécuter les projets choisis par l'exécutif
- assister aux réunions de l'exécutif
- fournir des informations à la communauté et aux médias
- travailler étroitement avec l'exécutif.

Les exigences:

- compétences supérieures des deux langues officielles
- disponibilité aux heures flexibles
- expérience en planification et/ou en relations publiques
- connaissance du milieu francophone minoritaire
- faire preuve d'initiative.

Lieu de travail: Bellegard (Saskatchewan)

Le salaire sera négociable selon les compétences et/ou l'expérience.

Cet emploi est offert à temps plein commençant le **1er mars 1990.**

Pour plus de renseignements composez le (306) 452-3955 ou le (306) 452-3299.

S.V.P. envoyez votre curriculum vitae avant le **18 février 1990** à l'adresse suivante:

Comité de sélection
C.P. 5
Bellegarde (Saskatchewan)
S0C 0J0



Réseau

fait un appel de candidatures pour le poste de

directrice

Qualités recherchées:

- expérience ou aptitudes dans la gestion du personnel;
- capacité de travailler en équipe;
- bon esprit d'organisation;
- excellente connaissance du français.

La candidate devra travailler avec un conseil d'administration.

Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonctions: le 26 mars 1990

Veuillez faire parvenir votre demande, ainsi que votre curriculum vitae au plus tard le 2 mars 1990.

La présidente
Réseau
115 - 383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche

trois (3) enseignant(e)s pour le collège Louis-Riel:

1) Anglais 10e et 11e, et d'autres cours à déterminer.
2) Mathématiques 10e et 11e et d'autres cours à déterminer.
3) Programme alternatif (10e année) et d'autres cours à déterminer. L'enseignant(e) devra voir à une programmation alternative pour les élèves ayant des besoins spéciaux et devra participer au développement d'un processus de transition pour eux de l'école au monde du travail. L'enseignant(e) devra adhérer à la philosophie de l'école franco-manitobaine et devra participer aux activités culturelles et parascolaires.

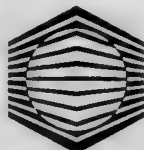
Ces enseignant(e)s devront adhérer à la philosophie de l'école franco-manitobaine et devront participer aux activités parascolaires/culturelles.

Postes à temps plein (1.0).

Date d'entrée en fonctions: le 4 septembre 1990

On vous prie de prendre contact avec:

Monsieur Roger Druwe, directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2
Tél.: 237-8927



La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de:

réceptionniste / commis-dactylo

Fonctions:
- réception
- dactylographie, traitement de texte
- classement
- distribution du courrier interne

Qualifications:
- doit être bilingue — français et anglais, oraux et écrits
- accueillant(e)
- belle personnalité
- bonne connaissance d'un système de traitement de texte (expérience au Micom 3004 ou avec WordPerfect, un atout)
- rapidité de frappe requise — 45 à 50 mots à la minute

Salaire:
- jusqu'à 18 818$, selon l'échelle en vigueur
- pleine participation aux avantages sociaux

Entrée en fonctions: aussitôt que possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature le plus tôt possible en faisant parvenir son curriculum vitae avec la mention «Personnel et confidentiel», à:

Madame Gisèle Dearborn
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Renouveau Enterprises

Design et constructions de:

- annexe — rénovations
- salle de loisirs
- salle de bain et patio
- résidentiel et commercial
- estimations gratuites

Ernest Robinson
257-8075

La Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche

de professeurs bilingues

pour enseigner dans ses écoles d'immersion française et dans son programme de français de base pour l'année scolaire 1990-1991.

La Division scolaire de Fort Garry offre le programme d'immersion (M à 12e) dans cinq de ses écoles. Le français de base (4e à 12e) existe dans les écoles de programmation anglaise.

La Division prévoit des ouvertures aux différents niveaux.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Michelle Fitzmaurice
Division scolaire de Fort Garry nº 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6
(204) 453-4608

La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12

est à la recherche

d'enseignant(e)s

pour son nouveau collège secondaire d'immersion française.

sciences 9-12
français 9-12
éducation physique 12
chimie 11-12
physique 11-12
orthopédagogue &orienteur/euse

Date d'entrée en fonctions:
le 29 août 1990

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le directeur-adjoint, Paul Buisson, au 224-4818.

Les personnes intéressées sont aussi priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae aussitôt que possible à:

La Directrice générale
La Division scolaire Transcona-Springfield nº 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

Conseiller pédagogique

La Société historique de Saint-Boniface est à la recherche d'une personne pour la préparation d'une trousse éducative qui accompagnera une exposition historique sur la Ville de Saint-Boniface.

Responsabilités:

- développement du contenu et du format de la trousse, en consultation avec la conservatrice de l'exposition;
- rédaction des textes en français.

Exigences:

- familiarité avec le curriculum scolaire en sciences humaines;
- intérêt dans le patrimoine architectural et dans l'histoire urbaine;
- capacité de traduire cet intérêt en des activités stimulantes qui se prêtent tant au milieu muséal qu'au milieu scolaire;
- expérience dans le développement d'une trousse éducative souhaitable;
- bilingue;
- capacité d'écrire un bon français.

Durée du contrat: 10 semaines, mai à juillet 1990

Salaire: à déterminer

S.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae pour le **3 mars 1990**, à:

Madame Lise Brémault
La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone: 233-4888



ROLAND J. A. CLOUTIER

C'est avec tristesse qu'on annonce la mort tragique de Roland Cloutier, le 28 janvier 1990.

Il était précédé par son fils Bertrand le 27 juillet 1976.

Il laisse sa mémoire à son épouse Gemma de Montréal; ses filles: Francine (André) de Montréal, Louise de Winnipeg; ses fils: Martin (Guylaine) de Montréal, Alain (Monique) de Winnipeg; et six petits-enfants.

Roland, ancien recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, était un homme respecté.

Pépé, ta mémoire restera toujours dans nos coeurs.

THÉOBALD (TED) MARTIN

Le dimanche 4 février 1990, à l'hôpital de Saint-Boniface, M. Théobald (Ted) Martin, âgé de 77 ans, époux bien-aimé de Solange (Sally) Martin (née Imbert), du 620-200, rue Masson, Saint-Boniface.

Le service fut célébré à 14h00, le mercredi 7 février 1990, en la Cathédrale de Saint-Boniface avec Mgr Albert Fréchette célébrant. L'inhumation suivit dans le cimetière de Saint-Boniface.

La direction des funérailles fut confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.



ALBERT DESAUTELS

Paisiblement, le mardi 30 janvier 1990, à l'hôpital de Pine Falls, est décédé, à l'âge de 85 ans, Albert Desautels, époux bien-aimé de Clara (née Beaudry) de Poweview anciennement de Saint-Georges (Manitoba).

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sept enfants: Raymond et son épouse Noëlla de Winnipeg, Henri et son épouse Juliette de Pine Falls, Lucie et son époux Aimé Gauthier de Saint-Pierre-Jolys, Edgar et son épouse Jacqueline de Powerview, Noëlla et son époux Stan Saunders d'Oakbank, Phillipe et son épouse Léa de Saint-Boniface, Maurice et son épouse Linda de Powerview; un gendre Édouard Vallée de Bonnyville (Alberta); 24 petits-enfants et 28 arrière-petits-enfants; un frère Émile et un beau-frère Ambroise.

Il avait été précédé dans la tombe par sa première épouse Angeline, une fille Rita, une soeur Béatrice, un petit-fils Pierre Desautels et un attière-petit-fils Jérémie Gauthier.

Né à Saint-Jean-Baptiste (Manitoba) le 27 mars 1904, il fréquenta l'école des garçons du village et ensuite le Collège Saint-Boniface. Il fut employé par la Banque Canadienne Nationale à Saint-Jean-Baptiste pendant quelques années, mais pour la majeure partie de sa vie il fut employé par le gouvernement provincial comme administrateur municipal, dont vingt ans à Saint-Georges.

La messe des funérailles a été concélébrée en l'église de Notre-Dame-du-Laus à Powerview le samedi 3 février à 11h00 par les abbés Paul E. Boisjoli, Réjean Bélanger et Valier Beaulieu.

Les porteurs étaient Daniel, Randy, Robert et Louis Desautels et Lionel et Marcel Gauthier, tous petits-fils du défunt.

La famille aimerait remercier très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, présence aux funérailles ou toute autre marque d'amitié.

Merci au personnel de l'hôpital de Pine falls pour leur attention et leurs bons soins.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon funéraire Russell de Beauséjour.

Cher époux, Papa, grand-père et arrière-grand-père, tu seras toujours présent dans nos coeurs.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **OSCAR LIONEL GRIMARD**, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 15 mars 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour de janvier 1990.

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession



SWAT

— les professionnels en services d'extermination—

poursuit son expansion et est donc à la recherche de

deux employé(e)s à l'extermination
à plein temps

Fonctions :

- vaporisation contre les insectes
- traitement contre les rongeurs
- contrôle d'insectes et d'animaux nuisibles

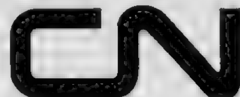
Exigences :

- aimer la nature
- aimer rencontrer les gens, travailler en équipe
- être organisé(e)
- détenir un diplôme d'études secondaires
- posséder un permis de conduire

Salaire : Selon l'expérience et les qualifications

Toute personne intéressée est priée de nous faire parvenir son curriculum vitae par écrit avant le **13 février 1990** à :

Joël Gosselin
SWAT, les professionnels en services d'extermination
65, chemin Sainte-Anne
Winnipeg (MB)
R2M 2Y4



CN

Appel d'offre pour

Restauration et blanchisserie des équipes itinérantes de la voie les équipes interrégionales de l'est du Canada

Nature des travaux: la fourniture des repas et de service de blanchisserie pour approximativement:

15 grandes équipes de l'est du Canada — approx. 103 000 repas,
10 petites équipes de l'est du Canada — approx. 40 000 repas,
6 équipes — la fourniture de repas seulement utilisant le personnel de cuisine du CN pour — approx. 32 000 repas,

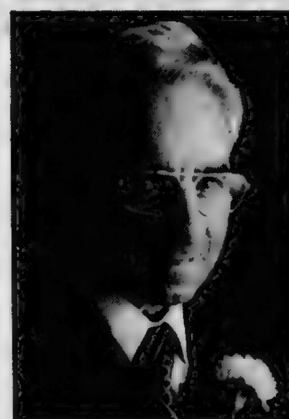
à plusieurs endroits dans l'est du Canada pour la période débutant le **15 mars 1990 et finissant le 14 mars 1991.**

Les soumissions seront acceptées jusqu'à midi, heure normale de l'est, **le mercredi 28 février 1990**, dans l'enveloppe-réponse, soigneusement cachetée.

Les documents pertinents aux soumissions seront disponibles moyennant un dépôt non remboursable d'un chèque visé de cinquante dollars (50$), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada aux endroits suivants:

Moncton:	Bureau régional — région de l'Atlantique 6e étage, Terminal CN 1234, rue Main Moncton (Nouveau-Brunswick)
Ville de Québec:	Services techniques 4e étage, 25, place Marché Champlain Ville de Québec (Québec)
Montréal:	Salle des plans Demandes faites par Poste Canada: 13e étage, 935, rue de la Gauchetière ouest Montréal (Québec)
Montréal:	Demande en personne ou par un service de messageries Place Bonaventure, Mart «D» 35, Dieppe Montréal (Québec)
Toronto:	Salle des plans Pièce 605, 277, rue Front ouest Toronto (Ontario)
Winnipeg:	District de l'ouest du Manitoba Pièce 460, 123, rue Main Winnipeg (Manitoba)
Edmonton:	Administrateur des contrats d'ingénierie 16e étage, Tour CN, 10004 - 104 av. Edmonton (Alberta)
Vancouver:	Bureau de l'assistant ingénieur du district 14590 - 116A avenue Surrey (Colombie Britannique)

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.



In Memoriam

L e temps passe, les souvenirs demeurent
I nvoquant ainsi de bien belles heures
O n se souvient d'un époux et père
N égligeant rien pour les humains, ses frères
E mbrasé d'une grande foi
L 'apôtre qui répandait la joie.

P ère de famille dévoué
A ffectueux et sensible de coeur
R emercions-le, pour tant de bonheur
E n attendant de le rejoindre là-haut
N ous nous souvenons, non sans peine, de
T on sourire radieux et ta charité chrétienne.

Imelda R. Parent
et les enfants

Travaux publics Canada   Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission par l'intermédiaire du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

N° 780883 — PÊCHES ET OCÉANS
Good Harbour (Manitoba)
Creusement du port

Date limite : le mardi 20 février 1990

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Canada

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots;
20$ pour 150 mots;
Photo: 8,50$

La page de BICOLO

Salut!

Je t'attends au Festival du Voyageur. Vive la gaieté, la bonne humeur et la compagnie! Vive le festival! Hé! Ho!

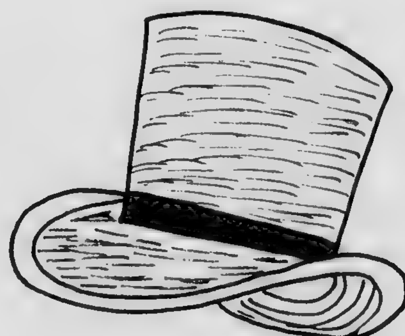
Bicolo







Voyageur, va faire tes bagages
C'est à l'aube que nous partirons!



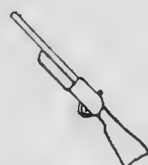
Mots cachés

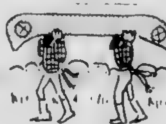


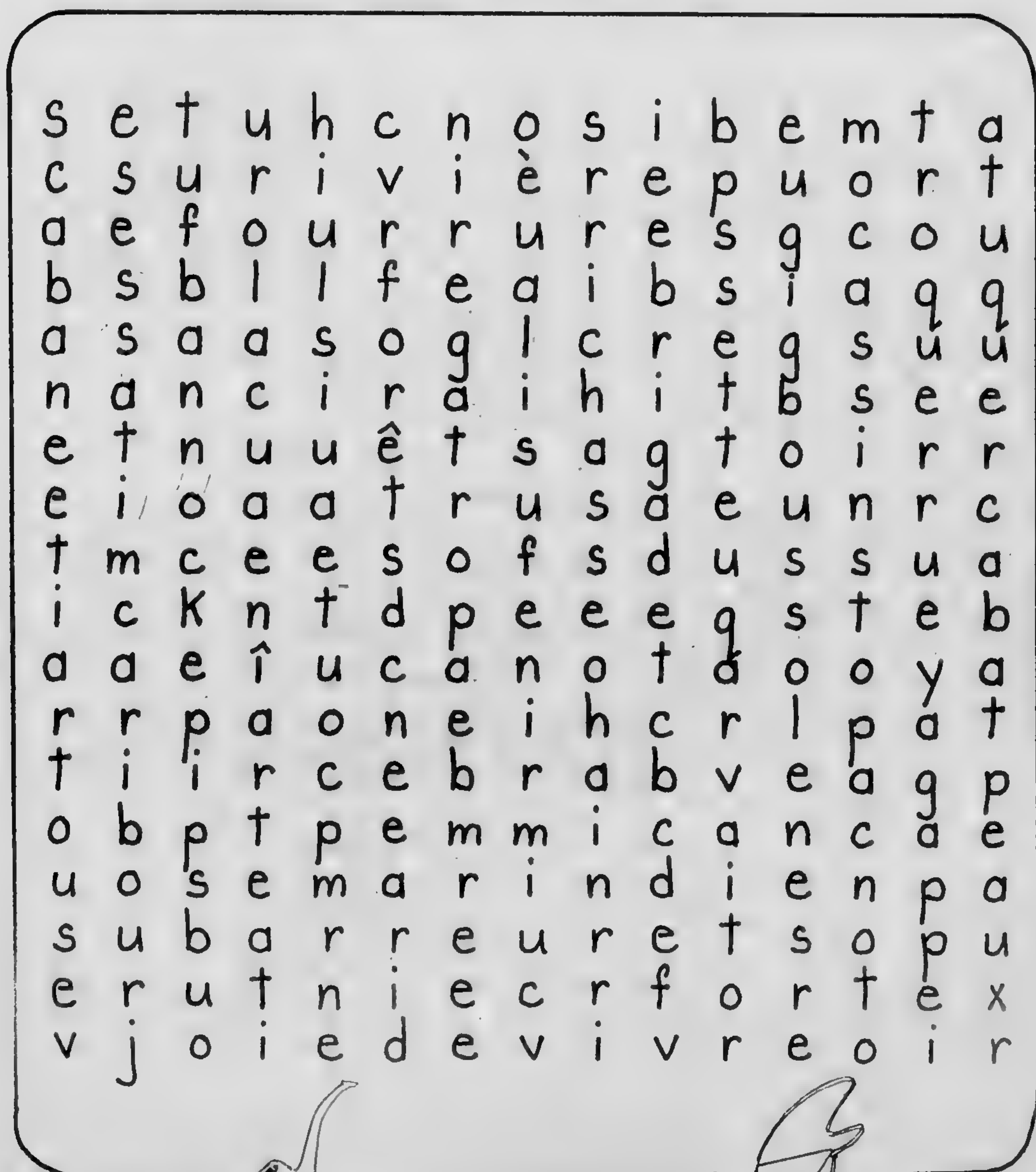
Voici tout un «bagage» de mots sur le voyageur. Amuse-toi à les chercher dans la grille. Tu y trouveras un message pour tous mes amis(es).

canot	pagayeur	cabane	caribou
brigade	chien	poste	troquer
portage	traîneau	barbe	barreur
rivière	lac	couteau	joie de vivre
boussole	chasse	fusil	forêts
pipe	fourrures	bannock	tuque
chutes	raquettes	pemmican	tabac
ceinture	rames	indien	peaux
capot	gigue	bison	fort
traite	mitasses	mocassins	



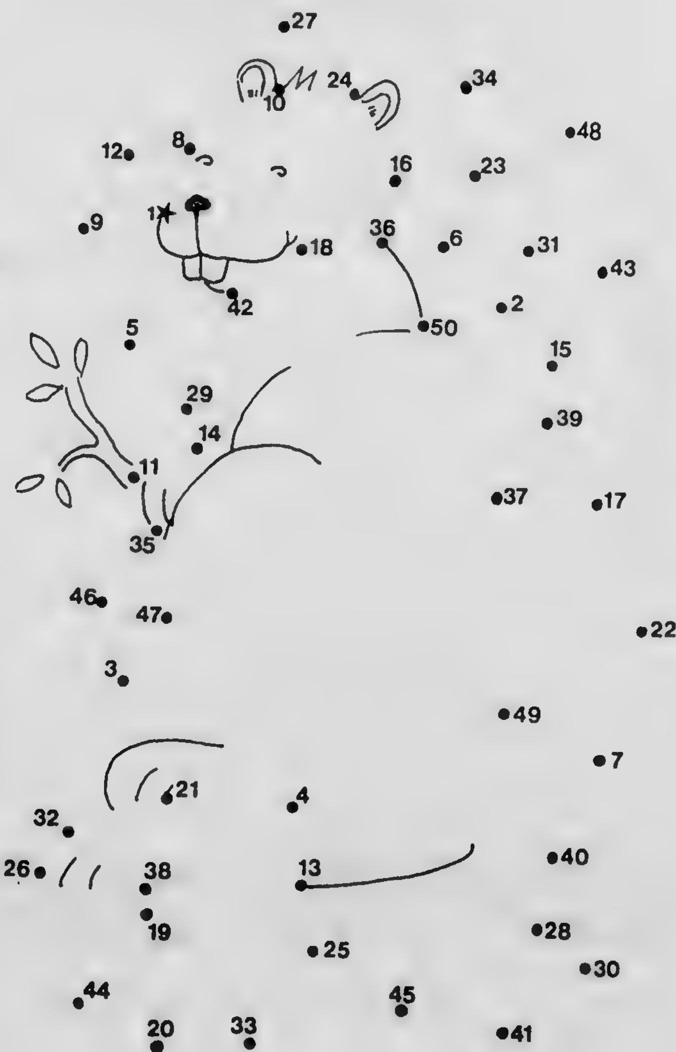






s	e	t	u	h	c	n	o	s	i	b	e	m	t	a
c	s	u	r	i	v	i	è	r	e	p	u	o	r	t
a	e	f	o	u	r	r	u	r	e	s	g	c	o	u
b	s	b	l	l	f	e	a	i	b	s	i	a	q	q
a	s	a	a	s	o	g	l	c	r	e	g	s	u	u
n	a	n	c	i	r	a	i	h	i	t	b	s	e	e
e	t	n	u	u	ê	t	s	a	g	t	o	i	r	r
e	i	o	a	a	t	r	u	s	a	e	u	n	r	c
t	m	c	e	e	s	o	f	s	d	u	s	s	u	a
i	c	k	n	t	d	p	e	e	e	q	s	t	e	b
a	a	e	î	u	c	a	n	o	t	a	o	o	y	a
r	r	p	a	o	n	e	i	h	c	r	l	p	a	t
t	i	i	r	c	e	b	r	a	b	v	e	a	g	p
o	b	p	t	p	e	m	m	i	c	a	n	c	a	e
u	o	s	e	m	a	r	i	n	d	i	e	n	p	a
s	u	b	a	r	r	e	u	r	e	t	s	o	p	u
e	r	u	t	n	i	e	c	r	f	o	r	t	e	x
v	j	o	i	e	d	e	v	i	v	r	e	o	i	r

Complète ce point à point. La peau de cet animal servait à la confection de ces chapeaux.



Du nouveau...

Une fois par mois Le Disquaire offre une cassette au gagnant de la semaine.



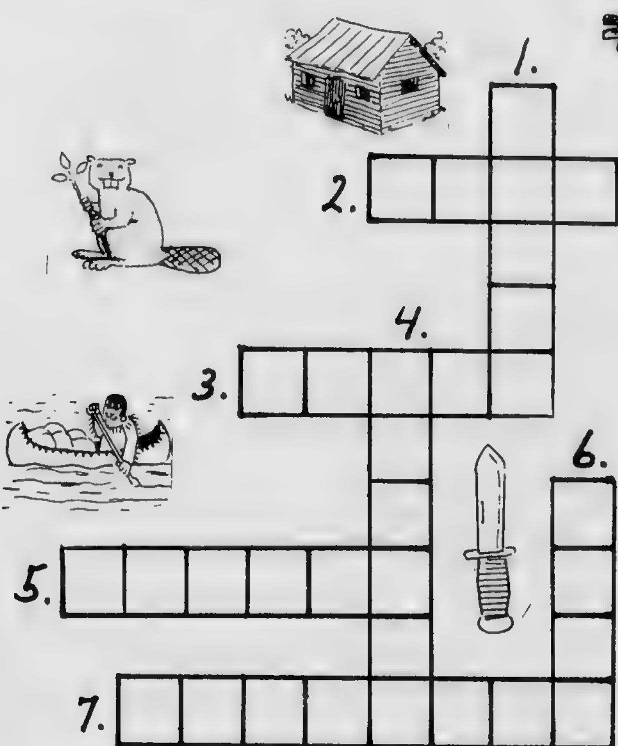
Merci!

Le Disquaire
175, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
233-2169

les loisirs du voyageur

Avec l'aide de ces dessins, complète les mots croisés pour y découvrir quelques loisirs du voyageur.





1. Il (   ) la gigue.



2. Il joue le jeu de (   ) de force.



3. Il lance la (   ).



4. Il (   ).



5. Il joue du (   ).



6. Il (   ) la pipe.

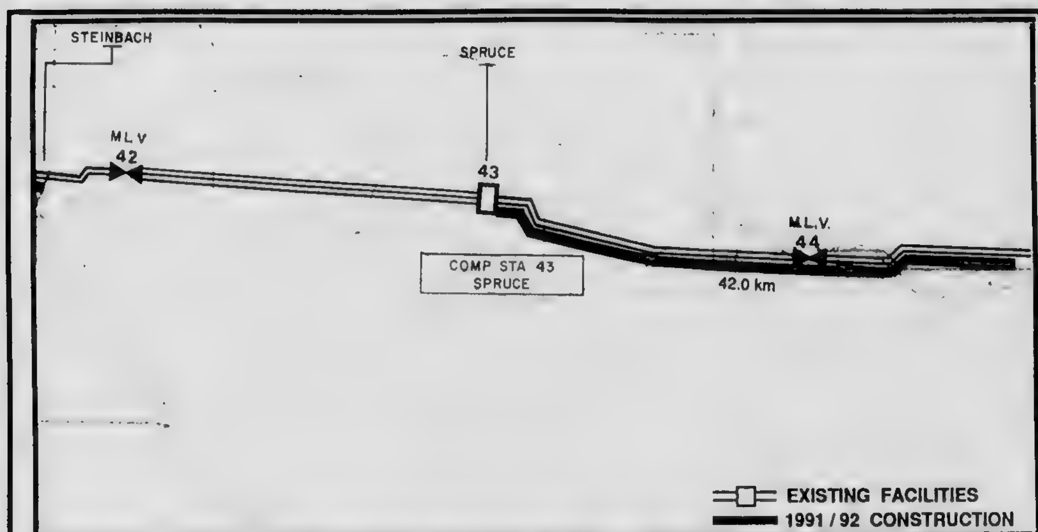


7. Il tire à la (   ).



Réponses: mots croisés
1. danse
2. bras
3. hache
4. chante
5. violon
6. fume
7. jambette

Réponse: mots cachés
Au plaisir de vous revoir.



OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Audience relative à une demande présentée par TransCanada PipeLines Limited visant des installations pour 1991 et 1992 et diverses demandes connexes relatives à des exportations

L'Office national de l'énergie tiendra une audience publique pour l'examen d'une demande, datée du 29 juin 1989, dans sa version modifiée le 15 décembre 1989, présentée par TransCanada PipeLines Limited ("TransCanada"), visant l'agrandissement de son réseau pipelinier en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec, et l'examen de demandes connexes, présentées par des expéditeurs éventuels, visant l'obtention de licences d'exportation de gaz naturel aux États-Unis.

Le tracé général proposé des installations figure sur la carte présentée ci-dessus. Le détail du tracé peut être consulté par le public durant les heures normales d'ouverture de TransCanada et de l'Office national de l'énergie dont les adresses sont plus bas, et au bureau de l'Office national de l'énergie à 4500-16e avenue n.-o., Calgary (Alberta), et aux bureaux de la municipalité de Hadashville.

L'audience sera publique et se tiendra pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées sur les demandes visant les installations et les exportations; elle débutera dans les bureaux de l'Office national de l'énergie au 473 de la rue Albert, à Ottawa (Ontario) le 5 mars 1990, et se poursuivra à Calgary (Alberta) le 26 mars 1990.

Quiconque souhaite intervenir doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office à l'adresse ci-dessous et en signifier une copie à TransCanada à l'adresse suivante:

Maître R. B. Cohen
Avocat principal
TransCanada PipeLines Limited
54e étage, Commerce Court West
B.P. 54
Toronto (Ontario)
M5L 1C2

Les interventions écrites doivent parvenir à l'Office au plus tard le 31 janvier 1990. La Secrétaire publiera alors une liste des intervenants.

Quiconque souhaite seulement présenter des commentaires sur les demandes doit le faire par écrit auprès de la Secrétaire et en envoyer une copie à TransCanada au plus tard le 15 février 1990.

On peut obtenir des renseignements sur la procédure de cette audience (ordonnances d'audience GH-5-89 et PO-1-GH-5-89) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** régissant toutes les audiences (disponibles en anglais et en français) en s'adressant par écrit à la Secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation au (613) 998-7204. On doit préciser le numéro d'ordonnance GH-5-89 et de dossier 1555-T1-162 dans toute correspondance avec l'Office à ce sujet.

Marie Tobin
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Nom: ____________

Adresse: ____________

Code postal: ________ Âge: ______

Joignez-vous à
la Réserve

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension tout en augmentant votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Milice, la Réserve de terre des Forces armées canadiennes.
Voici une occasion unique et passionnante de travailler avec des gens intéressants, une ou deux fois par semaine et certains week-ends, tout en profitant de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage.
Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!
Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Quartier général – Milice
District du Manitoba
969, avenue St. Matthews
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0J7 786-4314

LES FORCES
ARMÉES CANADIENNES
c'est aussi la Réserve
Canada

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 10 février

5h00 Télé-M Jem
5h30 Télé-M Ma petite pouliche
6h00 Télé-M G.I. Joe
6h30 Télé-M C.O.P.S.
7h00 Télé-M La Belle Vie
7h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Arnold et Willie
8h00 CBWFT Tchaou et Grodo
Télé-M La croisière s'amuse
8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
9h00 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Bugs Bunny
9h30 CBWFT La bande à Piscou
Télé-M Les joyeux naufragés
10h00 CBWFT Il était une fois... la vie
Télé-M Flash Varicelle
10h30 CBWFT L'enfant venu d'ailleurs
Télé-M Vidéostar
11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Enfin c'est samedi!
11h30 CBWFT La clan Campbell
12h00 CBWFT Cinéma: Je ne veux pas devenir adulte
TV-5 Territoires
12h30 TV-5 Hotel
13h00 Télé-M Ciné Week-end: Les aventures de Buckaroo Banzai
TV-5 Libération (2e de 5)
13h55 CBWFT Le monde du vélo
14h00 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Viva: La danse des ombres
15h00 Télé-M L'aventure
TV-5 Henri IV, le pacificateur
15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Double défi
TV-5 Les animaux du monde
15h55 TV-5 Continents francophones
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Charivari-jeunes
16h30 Télé-M Batman
17h00 CBWFT - Le téléjournal
Télé-M Ici Montréal
TV-5 Visiontario
17h10 CBWFT Virages
17h30 Télé-M Avis de recherche
TV-5 Expédition chasse et pêche (5e de 13)
18h00 CBWFT Samedi P.M.
TV-5 Journal télévisé d'A2
18h30 Télé-M Jeunesse d'hier à aujourd'hui
TV-5 Parcours
19h00 CBWFT Hockey: les Canadiens de Montréal affrontent les Nordiques de Québec
Télé-M Cinéma: 260 Chrono
19h30 TV-5 Sacré soirée Invités: Roch Voisine, Jane Birkin, Herbert Léonard.
21h00 Télé-M Ad Lib
TV-5 Métro Luxembourg
21h30 CBWFT Le téléjournal
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 Télé-M Les nouvelles TVA
22h05 CBWFT La politique fédérale
22h15 CBWFT Défilé de nuit du Carnaval de Québec
22h19 Télé-M Les sports
22h30 Télé-M Challenge WWF
TV-5 Jazz-in concert
23h00 TV-5 Journal télévisé d'A2
23h30 Télé-M Cinéma: La fille du mineur
TV-5 Parcours (reprise)
23h45 CBWFT Cinéma: Festival Claude Lelouch: Le bon et les méchants
0h30 TV-5 Sacré soirée (reprise)
1h50 TV-5 Radio France Internationale
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA
2h19 Télé-M Les sports
2h30 Télé-M Enfin c'est samedi!
4h30 Télé-M Paul et les jumeaux

Dimanche 11 février

5h00 Télé-M Punkie
5h30 Télé-M Ma petite pouliche
6h00 Télé-M Les transformeurs
6h30 Télé-M Les tortues ninja
7h00 Télé-M Vision mondiale
7h30 CBWFT Livre ouvert
7h45 CBWFT Colargol
8h00 CBWFT Winnie l'ourson
Télé-M Question de sport
8h30 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
9h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
Télé-M Sans détour
9h30 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M Justice pour tous
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le jour du Seigneur
Télé-M En toute amitié
10h30 Télé-M Magazine Montréal
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Bon dimanche
12h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 Les héros du samedi
13h00 CBWFT La course Amérique-Afrique
Télé-M Cinéma: Roar, un homme parmi les lions
TV-5 Drevet vend la mèche: spécial bêtes
14h00 CBWFT L'opéra: Madame Butterfly
TV-5 Apostrophes: Les tournants de la vie
15h00 Télé-M Nature enjeu
15h30 Télé-M Le gala mini-stars de Nathalie
TV-5 Océaniques
16h00 Télé-M Alf
TV-5 Trente millions d'amis
16h30 Télé-M Batman
TV-5 L'école des fans
17h00 CBWFT Second regard
Télé-M Ici Montréal
17h15 TV-5 Gourmandises
17h30 Télé-M La belle et la bête
TV-5 Le divan: Jane Fonda
18h00 CBWFT Ce soir dimanche et le téléjournal
TV-5 Journal télévisé d'A2
18h30 CBWFT Faut voir ça
Télé-M Rira bien
TV-5 Les animaux du monde: la mer de Wadden
19h00 CBWFT Star d'un soir
Télé-M Salut!
TV-5 Apostrophes: de l'argent roi aux patrons stars
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: L'Autobus du showbusiness
Télé-M La misère des riches en fête
20h15 TV-5 Gros méchant show: le gros méchant amour
21h00 CBWFT Les beaux dimanches: Grossmann, Jones, Brassard et compagnie
Télé-M 7 jours
21h15 TV-5 Place publique
22h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M Les nouvelles TVA
22h15 TV-5 Pyrénées, Piréneos
22h19 Télé-M Les sports
22h20 CBWFT Scully rencontre
22h30 Télé-M Magazine Montréal
22h45 TV-5 Journal télévisé d'A2
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Vision mondiale
23h15 CBWFT Cinéma: Rétrospective Chaplin: La ruée vers l'or (6e de 13)
TV-5 Les animaux du monde
23h45 TV-5 Apostrophes
0h00 Télé-M Bon dimanche
1h00 TV-5 Gros méchant show: le gros méchant amour
1h55 TV-5 Radio France Internationale
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA
2h19 Télé-M Les sports
2h30 Télé-M Justice pour tous
3h00 Télé-M Sans détour
3h30 Télé-M Le flic de Chicago
4h30 Télé-M En toute amitié

Du lundi au vendredi

CBWFT: 3/10 **Télé-M: 28** **TV-5: 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 12 février

5h00 Télé-M Salut, bonjour
7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h20 CBWFT Belle et Sébastien
7h50 CBWFT Félix et Ciboulette
8h00 Télé-M Gilles Lapointe M.D.
8h05 CBWFT Une fenêtre dans ma tête
8h20 CBWFT Première édition
8h25 CBWFT Le point
8h30 Télé-M Aimer
9h00 CBWFT Les anges du matin
Télé-M Santa Barbara
9h30 Télé-M Haine et passions
10h00 CBWFT La cuisine des anges
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Passe-Partout
Télé-M Les mini-stars de Nathalie
11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Ici Montréal
11h15 Télé-M Bon appétit
11h30 CBWFT Bouffée de santé
Télé-M Mimémo
12h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Cinéma d'après-midi: La cage aux filles
12h30 CBWFT Les démons du midi
13h30 CBWFT Les rendez-vous de Dominique
14h00 Télé-M Chacun chez soi
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Campus
TV-5 L'info-5
15h00 Télé-M Double défi
TV-5 Temps présent: Rêves de bistrot
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Le petit journal
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h00 CBWFT Une paire d'as
Télé-M Ici Montréal
TV-5 Papier glacé
17h30 Télé-M Charivari
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Entre chien et loup
TV-5 Journal télévisé d'A2
18h30 CBWFT Télé-Relais: Daniel Lavoie, Gérald Paquin, Gérard Jean, Monique Fillion
TV-5 L'info-5
19h00 CBWFT CTYVON
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 7 sur 7
19h30 CBWFT Le temps d'une paix
20h00 CBWFT Un signe de feu
Télé-M L'or du temps
TV-5 Thalassa
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad Lib
TV-5 Eurovison contre le cancer
21h25 CBWFT Le point
22h00 CBWFT La météo
Télé-M Les nouvelles TVA
22h05 CBWFT Les nouvelles du sport
22h20 CBWFT Mont Royal
Télé-M Ici Montréal
22h30 Télé-M Les sports
22h40 TV-5 Actuel
22h45 Télé-M Ciné-nuit: École privée
23h20 CBWFT Cinéma: Barbe bleue
23h25 TV-5 Journal télévisé d'A2
23h55 TV-5 L'info-5
0h25 TV-5 7 sur 7
0h45 Télé-M Mongrain de sel
1h25 TV-5 Thalassa
1h45 Télé-M L'or du temps
2h25 TV-5 Radio France Internationale
2h45 Télé-M Les nouvelles TVA
3h05 Télé-M Ici Montréal
3h15 Télé-M Les sports
3h30 Télé-M Ad Lib
4h30 Télé-M Arnold et Willie

Mardi 13 février

5h00 Télé-M Salut, bonjour
7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h20 CBWFT Alice au pays des merveilles
7h50 CBWFT Félix et Ciboulette
8h00 Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h05 CBWFT Tam Tam
8h20 CBWFT Première édition
8h25 CBWFT Le point
8h30 Télé-M Aimer
9h00 CBWFT Les anges du matin
Télé-M Santa Barbara
9h30 Télé-M Haine et passions
10h00 CBWFT La cuisine des anges
10h15 CBWFT Iniminimagimo
10h30 CBWFT Passe-Partout
Télé-M Les mini-stars de Nathalie
11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Ici Montréal
11h15 Télé-M Bon appétit
11h30 CBWFT CTYVON
Télé-M Mimémo
12h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Cinéma d'après-midi: Les voisins
12h30 CBWFT Les démons du midi
13h30 CBWFT Les rendez-vous de Dominique
14h00 Télé-M Chacun chez soi
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Campus
TV-5 L'info-5
15h00 Télé-M Double défi
TV-5 7 sur 7
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Henri IV, le pacificateur
16h30 CBWFT Minibus
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h00 CBWFT Une paire d'as
Télé-M Ici Montréal
TV-5 Papier glacé
17h30 Télé-M Charivari
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Chop-Suey
TV-5 Journal télévisé d'A2
18h30 CBWFT Télé-Relais: Beausoleil, Edmond Dufort, gagnants concours de violoneux et de danseurs de gigue
Télé-M Épopée rock
TV-5 L'info-5
19h00 CBWFT CTYVON
Télé-M Sous le signe du faucon
TV-5 Du côté de chez Fred
19h30 CBWFT Super sans plomb
20h00 CBWFT L'héritage
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Champs Élysées
21h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M Ad Lib
21h25 CBWFT Le Point
21h30 TV-5 Ciel, mon mardi!
22h00 CBWFT La météo
Télé-M Les nouvelles TVA
22h05 CBWFT Les nouvelles du sport
22h20 CBWFT Dallas
Télé-M Ici Montréal
22h30 Télé-M Les sports
22h45 Télé-M Ciné-nuit: Mystère sur court
23h00 TV-5 Journal télévisé d'A2
23h20 CBWFT Cinéma: Exodus (2e de 2)
23h30 TV-5 L'info-5
0h00 TV-5 Du côté de chez Fred
0h15 Télé-M Histoires de l'autre monde
0h45 Télé-M Mongrain de sel
1h00 TV-5 Champs Élysées
1h45 Télé-M Chop-Suey
2h15 Télé-M Épopée rock
TV-5 Radio France Internationale
2h45 Télé-M Les nouvelles TVA
3h05 Télé-M Ici Montréal
3h15 Télé-M Les sports
3h30 Télé-M Ad Lib
4h30 Télé-M Arnold et Willie

Le Festival du Voyageur à Radio-Canada

En direct du Rendez-Vous, le centre nevralgique de la plus grande fête d'hiver de l'Ouest canadien, Maurice Paquin vous présentera les artistes, artisans et événements marquant du 21e Festival du Voyageur.

Cinq émissions d'une demi-heure à ne pas manquer à CBWFT durant la semaine du 12 au 16.

Lundi 12 février à 18h30

Les invités de Maurice Paquin sont: Daniel Lavoie, Gérald Paquin, Gérard Jean et Monique Fillion.

Mardi 13 février à 18h30

Les invités de Maurice Paquin sont: l'orchestre cajun Beausoleil, Edmond Dufort et les gagnants des concours de violoneux et de danseurs de gigue.

Mercredi 14 février à 18h30

Les invités de Maurice Paquin sont: Ad veille que pourra (un groupe breton); Gérald Laroche, Alex Carrière, les Danseurs de la Rivière-Rouge et les McConnell Irish Dancers.

Jeudi 15 février à 18h30

Les invités de Maurice Paquin sont: Razzia, Reg Bouvette, Claire Throness et le groupe Nouveau Station Wagon.

Vendredi 16 février à 18h30

Les invités de Maurice Paquin sont: Hart-Rouge, Plume Latraverse, Christian Perron et Marcel Soulodre.

CKSB en direct du Festival

Radio-Réveil, l'émission du matin animée par Jean-Marc Ousset, sera diffusée du Centre communautaire Précieux-Sang (200, rue Kenny) du lundi 12 février au vendredi 16 février de 6h à 9h30. Les étudiants de la 12e de l'école du Précieux-Sang prépareront les déjeuners aux crêpes.

Ici-Midi, l'émission du midi animée par Vincent Dureault sera diffusée du Relais des Voyageurs au Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher) du lundi 12 février au vendredi 16 février de 12h10 à 13h00.

Ciné-télé du 10 au 16 fév. 1990

Samedi 10 février

12h00 CBWFT **Je ne veux pas devenir adulte.**
Comédie réalisée par Youri Tchoulioukine. Un petit garçon, transformé en chien savant par ses parents, s'enfuit et part à la découverte de la ville. (sov. 1982)

13h00 Télé-M **Les aventures de Buckaroo Banzai.**
Science-fiction de W.D. Richter avec Peter Weller, John Lithgow et Ellen Barkin. Un héros aux multiples talents réussit à pénétrer la matière et découvre l'existence d'une huitième dimension peuplée d'êtres étranges. (amér. 1984)

19h00 Télé-M **260 Chrono.**
Drame policier avec D.B. Sweeney, Charlie Sheen et Lara Harris. Grâce à ses talents de mécanicien, un jeune policier s'introduit dans une bande de voleurs d'autos dont le chef est soupçonné de meurtre. (amér. 1987)

23h30 Télé-M **La fille du mineur.**
Drame biographique avec Sissy Spacek, Tommy Lee Jones et Beverly D'Angelo. Loretta Webb, fille d'un mineur du Kentucky, devient une vedette de musique country. (amér. 1980)

23h45 CBWFT **Le Bon et les méchants.**
Comédie dramatique réalisée par Claude Lelouch. Avec Jacques Dutronc, Marlène Jobert, Bruno Cremer, Jacques Villeret et Brigitte Fossey. Un mécanicien se fait voleur avec comme complices un copain et une prostituée. (fr. 1975)

Dimanche 11 février

13h00 Télé-M **Roar, un homme parmi les lions.**
Film d'aventures réalisé et interprété par Noel Marshall avec Tippi Hedren et Melanie Griffith. Un zoologiste américain a installé dans un pays africain une réserve où il vit avec 150 félins. (amér. 1981)

23h15 CBWFT **Rétrospective Chaplin.**
La Ruée vers l'or (The Gold Rush). Avec Mack Swain, Georgia Hale et Tom Murray. En 1898, au Klondyke, Charlot est un chercheur d'or qui connaît toutes sortes d'aventures. (amér. 1925)

Lundi 12 février

12h00 Télé-M **La cage aux filles.**
Drame social avec Angelica Domrose, Jocelyn Boisseau et Cornelia Calwer. Dans une institution pour adolescentes délinquantes, une jeune stagiaire conteste les méthodes de la directrice. (all. 1982)

22h45 Télé-M **École privée.**
Comédie de N. Black avec Phoebe Cates, Matthew Modine et Betsy Russell. Une idylle naît en d'étranges circonstances entre un étudiant d'un collège pour garçons et une adolescente d'un pensionnat voisin. (amér. 1983)

23h20 CBWFT **Barbe bleue.**
Comédie réalisée par Edward Dmytryk. Avec Richard Burton, Raquel Welsh, Joey Heatherton, Virna Lisi et Nathalie Delon. La seconde épouse du Baron von Sepper semble heureuse malgré le peu de vigueur physique manifestée par son époux. Un jour, elle découvre les cadavres de quatre femmes manifestement victimes de meurtres. (fr.-it.-all. 1972)

Mardi 13 février

12h00 Télé-M **Les voisins.**
Comédie satirique de J.G. Avildsen avec John Belushi, Dan Aykroyd et Cathy Moriarty. L'existence paisible d'un couple est bouleversée par l'arrivée de nouveaux voisins. (amér. 1981)

22h45 Télé-M **Mystère sur court.**
Drame fantastique de C. Frankel avec Hannah Gordon, Jonathan Newth et Cyril Shaps. Les nouveaux acquéreurs d'un vieux manoir découvrent qu'il est hanté par des forces maléfiques qui se concentrent sur le court de tennis. (brit. 1984)

23h20 CBWFT **Exodus.**
Drame épique réalisé par Otto Preminger d'après le roman de Leon Uris. Avec Paul Newman, Eva-Marie Saint et Sal Mineo. A Chypre, en 1947, un agent palestinien embarque sur un cargo six cents réfugiés juifs qu'il veut transporter en Palestine malgré l'opposition britannique. (amér. 1960)

Mercredi 14 février

12h00 Télé-M **Rendez-vous de septembre.**
Comédie sentimentale de R. Mulligan avec Rock Hudson, Gina Lollobrigida et Sandra Dee. La majordome d'un riche américain transforme en hôtel la villa italienne de son maître. (amér. 1961)

22h45 Télé-M **La fille de Ryan.**
Drame sentimental de D. Lean avec Sarah Miles, Robert Mitchum et Christopher Jones. En 1916, dans un village irlandais, la jeune épouse de l'instituteur s'éprend d'un officier anglais. (1e de 2 parties). (brit. 1970)

23h20 CBWFT **Embrasse-moi, je te quitte.**
Comédie réalisée par Robert Mulligan. Avec Sally Field, James Caan et Jeff Bridges. La veuve d'un chorégraphe de renom se prépare à épouser un égyptologue. Alors qu'elle redécore la maison où elle avait vécu avec son premier mari, celui-ci lui apparaît et engage une conversation. (amér. 1982)

Jeudi 15 février

12h00 Télé-M **Rivkin, le chasseur de primes.**
Drame policier de H. Harris avec Ron Leibman, Harry Morgan et Verna Bloom. Un veuf se spécialise dans la recherche de criminels qui ont failli aux conditions de leur cautionnement. (amér. 1981)

22h45 Télé-M **La fille de Ryan.**
Drame sentimental de D. Lean avec Sarah Miles, Robert Mitchum et Christopher Jones. En 1916, dans un village irlandais, la jeune épouse de l'instituteur s'éprend d'un officier anglais. (Dernière de 2 parties) (brit. 1970)

23h25 CBWFT **Le milliardaire.**
Comédie musicale réalisée par George Cukor. Avec Marilyn Monroe, Yves Montand, Tony Randall et Frankie Vaughan. Un milliardaire se rend à Broadway pour assister, incognito, à une répétition d'une comédie musicale qui parodie son personnage. (amér. 1960)

Vendredi 16 février

12h00 Télé-M **Chambre à part.**
Comédie de R. Thorpe avec Sandra Dee, Bobby Darin et Donald O'Connor. Une jeune fille profite de l'absence du propriétaire d'un appartement pour y donner un rendez-vous à un jeune homme. (amér. 1965)

13h30 CBWFT **Un couple en fuite.**
Comédie dramatique réalisée par Richard T. Heffron. Avec Peter Fonda, Susan Saint-James, John Crawford et James Callahan. Un ex-prisonnier, chanteur et compositeur, s'associe à une jeune femme pour tenter de retrouver un chanteur populaire, qui s'est approprié une de ses compositions et en a fait un gros succès. (amér. 1977)

20h00 CBWFT **Au nom du père.**
Drame sentimental américain réalisé par Michael Landon. Après dix années d'incarcération injustifiée, un jeune journaliste est gracié. Il tente de refaire sa vie en écrivant.

22h45 Télé-M **Problèmes modernes.**
Comédie fantaisiste de K. Shapiro avec Chevy Chase, Patti D'Arbanville et Mary Kay Place. A la suite d'un accident, un aiguilleur du ciel se découvre pourvu de pouvoirs mentaux qui lui permettent de faire bouger des objets à distance. (amér. 1981)

23h50 CBWFT **Le Bounty.**
Drame d'aventures réalisé par Roger Donaldson. Avec Anthony Hopkins et Mel Gibson. Un capitaine raconte aux membres du Tribunal maritime les circonstances qui l'ont amené à abandonner son navire aux mains de son équipage mutiné, dirigé par son second. (brit. 1984)

Mercredi 14 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON** (reprise)
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Rendez-vous de septembre**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre: La révolution romantique** (12e de 13)
14h00 Télé-M **Chacun chez soi**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Jazz-in concert**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Parcours**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h30 CBWFT **Le petit vampire**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Télé-Relais** Gérald Laroche, Alex Carrière, Danseurs de la Rivière-Rouge
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal reçoivent les Canucks de Vancouver
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **SMAC** L'émission qui plaira aux jeunes âgé(e)s de 8 à 12 ans.
TV-5 **Biznesse news:** sport, support publicitaire
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
20h00 CBWFT **Le grand remous**
20h05 TV-5 **Les Francofolies de Montréal:** Richard Séguin
20h30 CBWFT **Jeux de société**
20h35 TV-5 **Téléobjectif: Canal Zap Canal**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
TV-5 **Téléobjectif: la maison des filles du roi**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h35 TV-5 **Pare-chocs**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 TV-5 **Sauve qui peut**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **L'or et le papier**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: La fille de Ryan**
22h55 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h20 CBWFT **Cinéma: Embrasse-moi, je te quitte**
23h25 TV-5 **L'info-5** (2e édition)
23h55 TV-5 **Bizness news**
0h45 Télé-M **Hockey** (reprise)
1h00 TV-5 **Les Francofolies de Montréal** (reprise)
1h30 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
2h30 TV-5 **Radio France internationale**
4h15 Télé-M **Bon appétit**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Jeudi 15 février

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettres**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Rivkin, le chasseur de primes**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre La révolution romantique** (13e de 13)
14h00 Télé-M **Chacun chez soi**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Lord Mountbatten, le dernier vice-roi** (1re de 6)
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Bizness news: sport, support publicitaire**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h05 TV-5 **Animalia**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Télé-Relais:** Razzia, Reg Bouvette, Nouveau Station Wagon
Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Un peuple déchiré**
TV-5 **Ex Libris.**
19h30 CBWFT **La cour en direct**
20h00 CBWFT **Lance et compte III**
TV-5 **Avis de recherche: Jean-Paul Belmondo**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Vues d'Afrique**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Le monde du vélo**
Télé-M **Ici Montréal**
22h25 CBWFT **La Chine en révolution** (1re de 2)
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Carabine FM**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: La fille de Ryan**
23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2** (reprise)
23h25 CBWFT **Cinéma: Le milliardaire**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 TV-5 **Ex Libris** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h00 TV-5 **Avis de recherche**
1h45 Télé-M **Miami**
2h25 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Vendredi 16 février

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Chambre à part**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Cinéma: Un couple en fuite**
14h00 Télé-M **Chacun chez soi**
14h30 Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ex Libris**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Télé-Relais** Hart-Rouge, Christian Perron, Marcel Soulodre, Plume Latraverse
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Laser**
Télé-M **Les vendredis de l'info**
TV-5 **Temps présent: Martina et Bernd ou l'histoire d'un passage à l'Ouest** (1re de 2)
19h30 CBWFT **CTYVON**
20h00 CBWFT **Cinéma: Au nom du père**
Télé-M **Le dépanneur olympique**
TV-5 **L'oeil en coulisses**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
21h00 Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h35 TV-5 **L'art au monde des ténèbres**
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h20 Télé-M **Ici Montréal**
22h30 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Les sports**
TV-5 **Alice**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Problèmes modernes**
22h55 CBWFT **Le point**
23h15 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h30 CBWFT **La météo**
23h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h45 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
23h50 CBWFT **Cinéma: Morts suspectes**
0h15 TV-5 **Temps présent** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h15 TV-5 **L'oeil en coulisses**
1h45 Télé-M **Le match de la vie**
2h15 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA** (reprise)
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Le légume exotique de la semaine

Le daikon

Ce radis gros comme une très grosse carotte est peut-être l'ingrédient le plus indispensable dans la cuisine japonaise traditionnelle.

C'est en effet du daikon que les maîtres queux nippons se servent pour décorer et même sculpter leurs plats avec une dextérité qui suscite immanquablement l'admiration des Occidentaux.

Si vous ne vous sentez pas l'âme décorative, vous pouvez toujours utiliser le daikon coupé en tranches dans des salades ou des marinades. Il se laisse aussi déguster cuit, par exemple dans une soupe aux champignons ou comme garniture au gratin pour des repas orientaux.

Comme son cousin le radis rose, le daikon peut être très piquant. Son goût la couleur de sa chair sont également semblables. Seules la forme très oblongue, la taille impressionnante et la couleur (blanche) sont différentes.

Le prix est très raisonnable: 50 cents le kg. La conservation peut se faire de 12 à 15 jours au réfrigérateur. Lors de l'achat, choisissez les spécimens les plus petits, à la peau lisse et à la chair ferme. Ils seront moins coriaces et moins piquants que leurs aînés.

Informations fournies par Denis Rémillard, qui présentera le daikon ce vendredi 9 février à 12h15 à l'émission Ici Midi de CKSB.



Le daikon : un gros radis...

La foi ne boude pas la culture

Avec enthousiasme et entrain, nous sommes invités à nous laisser «prendre» par la fête d'hiver qui court les rues et les places de Saint-Boniface.



Claude BLANCHETTE

prêtre

Oui, c'est le Festival du Voyageur.

Inscrit au coeur même de nos personnes, il y a ce besoin de changement, ce désir de briser la routine, ne serait-ce que pour quelques jours.

Et le Festival, c'est un moment, parmi tant d'autres certes, pour le faire!

Dans un pays comme le nôtre, les saisons viennent influencer directement notre comportement et notre attitude face aux personnes et aux événements. Il est donc nécessaire de savoir composer avec les éléments pour faire surgir, même par des journées d'un froid sibérien ou d'une chaleur étouffante, cette joie de vivre sans laquelle nous ne serions qu'un peuple morne et sans intérêt.

Peuple hardi, nous avons reçu de nos ancêtres ce vouloir vivre que rien ne peut ébranler ni détruire.

Et comme nos prédécesseurs savaient se ménager, au creux d'une vie souvent pénible, des temps de détente et de fête pour renforcer les liens fraternels si nécessaires à la croissance de la personne et de la famille, ainsi, sommes-nous invités à nous laisser aller pour un temps.

Vive couleur

Sortons de nos maisonnées surchauffées et bravons le froid de la rue!

Allons au-devant des ami(e)s et des connaissances que nous retrouverons, comme par hasard, au carrefour des relais.

Puisons ensemble à la source de notre culture ces chants, ces ritournelles, ces «tunes» qui nous expriment mieux que tout.

Portons les costumes de nos prédécesseurs, ces vêtements qui ajoutent vive couleur et intérêt à nos «parkas» et nos pantalons de ski.

Sautillons au rythme du violoneux, beuglons nos chansons à répondre, faisons revivre notre folklore, enlaçons-nous et embrassons-nous!

C'est le Festival!

Soyons fiers de qui nous sommes, d'une fierté capable à la fois de se tenir debout sans écraser, de se faire valoir sans orgueil, de se dire avec simplicité.

Et, au coeur de cette culture, notre foi sera vibrante et vraie.

Car elle n'a d'autre chemin pour s'exprimer, cette foi, que la route de la culture. Elle n'a d'autre langue que la nôtre, d'autres images que les nôtres, d'autres symboles que ceux qui tissent notre vie.

C'est pourquoi, en cherchant à être pleinement qui nous sommes comme peuple, nous devenons de plus en plus qui nous sommes comme croyants.

La foi ne boude pas la culture et ses multiples expressions.

Au contraire, elle s'y insère, elle y trouve gîte et abri, elle se trouve bien chez elle.

Chaque geste d'amitié, chaque sourire, chaque poignée de main deviendra en quelque sorte une présence du Christ au milieu de nous.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Tapis anti-taches à partir de 13,98 $/v², en plus de centaines de fins de rouleaux — tapis et vinyle — à liquider. A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

À VENDRE: Évitez la taxe — Bâtissez dès maintenant — à 25 min. de la Monnaie. Grands lots boisés — 2 acres — seulement 8 900$ — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie lots 123 x 154. Égouts, eau, rue pavée — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE, à louer ou à la recherche d'un gérant ou partenaire pour une petite entreprise de jardinage. 50 acres; ensemble complet d'équipement. Les propriétaires peuvent donner une formation. 233-5618.
044-

À LOUER: appartements simples et un double au Foyer Chez-Nous. Libre immédiatement. Composez le 233-7761 avant midi et demandez Lionel.
121-

À VENDRE: chemises genre Festival du Voyageur faites sur commande. Pour plus de renseignements appeler au 233-5960.
128-

VENTE PRIVÉE: 139, rue Notre Dame, maison familiale. 4 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Sous-sol fini. Air climatisé central. Grand lot 50' x 122'. 88 500$. Poss. juin 1990. Tél.: 237-5854.
130-

DULUTH CONST. LTD. — Entrepreneur en const. tout genre de réparation résidentielle et commerciale. Estimations gratuites. Appelez George Lavergne au 255-0645.
133-

DÉCLARATION D'IMPÔT et service de comptabilité. Service à domicile, urbain et rural. Taux raisonnables. Rabais pour revenu modique. Évaluation gratuite. Disponible en journée et en soirée. Jean-Guy Talbot. 269-7460.
137-

À SOUS-LOUER: maison en rangée de trois chambres à coucher, 600$ plus services, stationnement inclus pour mi-février ou le 1er mars 1990, près de l'hôpital et des écoles. Composez le 233-7049 ou le 774-6991.
141-

VENTE PRIVÉE dans le village de Saint-Malo, maison de 5 ans, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bain, garage double, grand lot de rivière de 5,23 acres. Composez le 347-5280.
145-

GARDERIE LICENCIÉE, un espace libre pour enfant âgé de 2 ans à 5 ans à plein temps. Appelez Johanne ou Louise au 237-0676.
146-

VENTE PRIVÉE: Windsor Park, 2 chambres à coucher plus garage. 87 500%. Composez le 257-4018 après 17h.
148-

À LOUER: au 407, de la Morénie, garçonnière meublée, entrée privée. 350$ par mois inclut stationnement. Pour plus d'information composez le 237-4255.
149-

À SOUS-LOUER: Saint-Boniface. 469$. Appartement, deux grandes chambres à coucher, deux portes d'entrée, air climatisé, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse, stationnement, deux espaces de rangement. Près de tout. Libre le 1er mars. 233-6845 ou 231-0841,
150-

À LOUER: grand appartement de 2 chambres à coucher. Rue résidentielle et tranquille (204, rue Hill). Tous les services inclus. 429$ par mois. Libre durant le mois de février. Composez le 269-4369 après 17h30.
151-

RECHERCHE: secrétaire/réceptionniste — bureau d'immeuble à Saint-Boniface. Temps partiel, 23 heures par semaine. 6,00$/heure. Contactez Isabelle au 237-7286 (9h à 16h).
153-

À LOUER: appartement ensoleillé d'une chambre à coucher. Cuisine moderne avec portes patio et balcon. Entrée privée avec serrure électronique et interphone. Climatisation, stationnement. Non fumeur préféré. 390$ par mois. Possession le 1er février. Composez le 233-1420.
154-

GARDIENNE à temps partiel requise pour un garçon de 4 ans chez moi pour la veillée et chaque 2e fin de semaine. 237-3953.
155-

VENTE PRIVÉE Windsor Park, bungalow de 2 ch. à coucher. Sous-sol fini. Air climatisé central. 960 pi ca. Excellent état. Prix 84 000$. Pas d'agent. Téléphone: 233-6855.
156-

IMPÔTS - pour remplir votre déclaration d'impôts, composez le 253-0046. (Parc Windsor).
157-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher - av. de la Cathédrale. Services inclus. 345$ par mois. Disponible immédiatement. 233-6091.
158-

À LOUER: Saint-Boniface, près de l'hôpital et du Collège, grand appartement d'une chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, tapis mur à mur, stationnement. Possession immédiate ou le 1er mars 1990. Maurice au 257-5691.
159-

À LOUER: 484, rue Langevin, grand app. d'une chambre à coucher, câble, a. c., stationnement, électricité, chauffage, eau, sécurité, tous inclus pour 465$. Téléphone: 222-7810.
160-

FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

APEEL graphics

CYRIL PARENT
233-5162

Typographie
Travail graphique
Imprimerie

SERVICE et QUALITÉ

215 RUE HILL,
WINNIPEG, MANITOBA R2H 2L7

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **ROSAIRE JEANSON,** de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, concierge à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 12 mars 1990.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour de février 1990.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession

Centre médico social DeSalaberry

Assemblée annuelle

le 27 février 1990
à 19h30

dans la salle commune de la Municipalité rurale De Salaberry, Saint-Pierre-Jolys.

Ordre du jour

- Appel à l'ordre
- Procès-verbal de l'assemblée annuelle janvier 1989
- Rapport du président
- Nomination du vérificateur
- Rapport de l'administrateur
- Rapports du médecin en chef
- Divers
- Élection des membres du conseil d'administration
- Nomination du médecin en chef et de son adjoint
- Privilèges des médecins
- Réponses aux questions
- Fin de séance

QUIZ

D'où vient le hockey?



QUESTIONS

1. D'où vient le hockey ?

2. Quel est le point commun entre le tennis et le base-ball ?

3. Comment faut-il prononcer hand-ball : «ande-bolle» ou «ande-balle» ?

RÉPONSES

1. L'origine du hockey est contestée. Sur le continent européen, on le considère commme un dérivé du jeu français «la crosse», pratiqué dès le XIIe siècle et transformé par les Hollandais en «Ken Jaegen».

Pour les Anglais, c'est un dérivé du «shinney» (anglais), qui a son équivalent écossais, le «shinty» et irlandais, le «hurley». En Amerique du Nord, on pense que c'est un dérivé du «bandy», un jeu inventé par les Hurons sur le lac Ontario.

Ce qui est a peu près certain, c'est que le nom hockey vient du vieux français «hocquet», signifiant «bâton crochu» et venant probablement du francique «hôk». De la même façon, le sport national anglais, le cricket, doit son nom à l'ancien français «criquet», désignant un bâton servant de but.

La première ligue de hockey sur glace a été formée en 1855 à Kingston (Ontario). La Ligue internationale de hockey date de 1908.

2. Ce sont deux jeux anglo-saxons dont l'origine remonte à un jeu français. Le base-ball, sport national des Etats-Unis, est issu du jeu français «la balle au camp» ou «thèque».

Le tennis est issu du jeu de paume ou jeu de courte paume pratiqué en France, et notamment à la cour du roi, au XVIIIe siècle. Il a d'abord été breveté en Angleterre sous le nom de sphairistike, puis de lawn-tennis. Le nom «tennis» viendrait du français «tenez» : cri d'appel du serveur.

3. Le hand-ball, prononcé «ande bolle» à l'anglaise, fut donné pendant un temps à un jeu à la main proche du rugby. On abandonna rapidement ce nom pour ne pas le confondre avec le handball, prononcé «ande balle» à l'allemande.

Le handball est issu des jeux de ballons traditionnels comme l'hazena (tchèque) le ballon militaire (français) ou le korfball (hollandais). Ce jeu fut codifié à la fin des années 20 à Berlin en adaptant les règles du football à un jeu à la main.

En 1936, le handball à 11 joueurs était devenu le sport d'entraînement de la Wehrmacht dont l'équipe remporta les Jeux olympiques de Berlin. Après la guerre, le jeu en salle avec seulement 7 joueurs a commencé à s'imposer. Le handball à 7 joueurs a été consacré sport olympique en 1972.

Compilé par Philippe DESCAMPS

RECETTES

Boisson fraîche

Si la bonne forme est l'un des objectifs personnels pour les années 90, voici quelques conseils pratiques.

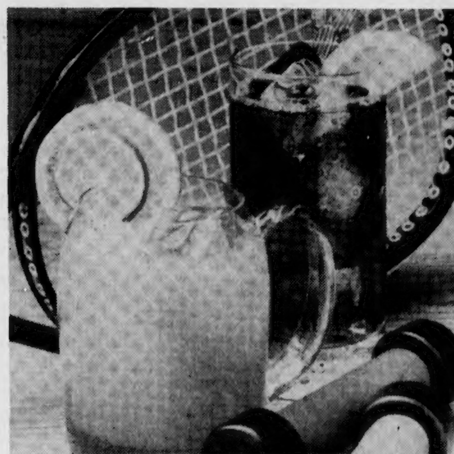
Les sports qui vous gardent en forme vous donnent aussi très soif. Il est important d'étancher sa soif judicieusement, sans ajouter trop de calories, surtout si on surveille son poids. Les boissons très sucrées ou gazéifiées ne désaltèrent pas toujours. Elles vous forcent à boire plus que nécessaire. Vous manquez alors d'entrain parce que l'organisme doit concentrer ses énergies sur la digestion.

La prochaine fois que vous prendrez une pause entre vos balancements, étirements ou sautillements, oubliez les boissons gazeuses et savourez une tasse de thé. Le thé est une boisson pure et naturelle, idéale pour remplacer les pertes de liquides.

Pour préparer la parfaite tasse de thé, portez à ébullition complète de l'eau froide fraîchement tirée. Réchauffez la théière à l'eau chaude. Employez un sachet de thé ou deux cuillerées à thé de feuilles de thé pour deux tasses d'eau.

Videz la théière, ajoutez le thé et versez l'eau bouillante. Couvrez et laissez infuser de 3 à 5 minutes; remuez, retirez les sachets de thé ou filtrez les feuilles de thé et servez.

Si vous préférez une boisson froide après l'exercice, préparez d'avance des mélanges que vous garderez au réfrigérateur. Des boissons simples comme celles qui suivent vous garderont en forme pour jouer votre meilleure partie et même vous aider à perdre ces quelques kilos en trop.



Des boissons simples qui vous garderont en forme pour jouer votre meilleure partie.

Thé cramoisi rafraîchissant

Servez ce thé parfumé à l'orange et coupé de jus de canneberges avec des glaçons.

2 tasses de thé fraîchement infusé
1 orange tranchée mince
2 tasses de jus de canneberges
Glaçons

Verser le thé sur les tranches d'orange pour en extraire le jus. Ajouter le jus de canneberges, remuer et réfrigérer. Servir sur des glaçons. Sucrer au goût, si désiré.

Donne 4 tasses.

Boisson fraîche aux trois agrumes

Une combinaison rafraîchissante riche en vitamine C.

2 tasses de thé fraîchement infusé
1 tasse de jus d'orange
Jus d'un citron
Jus d'une lime
1 citron tranché
1 lime tranchée

Combiner tous les ingrédients et bien refroidir. Servir sur des glaçons et sucrer au goût, si désiré.

Donne 3 tasses.

VÉRIFIEZ VOTRE ASSURANCE

Du nouveau dans le régime d'Autopac pour 1990

Avant de souscrire une assurance Autopac cette année, assurez-vous que les renseignements qui figurent sur votre formule de renouvellement d'assurance et d'immatriculation sont corrects, et que vous êtes au courant des nouveautés du régime d'Autopac qui entrent en vigueur le 1er mars 1990.



- Les "migrants" journaliers qui se rendent à Winnipeg pour aller au travail ou à l'école doivent immatriculer leurs véhicules dans le nouveau territoire n° 5.
- Les couvertures facultatives d'Autopac offrent maintenant de meilleures garanties à des tarifs plus avantageux.
- En cas d'invalidité partielle, les prestations accordées à la suite d'accidents non imputables augmentent de 60 à 75 $ par semaine. En cas d'invalidité totale, l'échelle est de 175 à 350 $ par semaine, comparée à l'échelle de 150 à 300 $ prévue auparavant.
- En ce qui concerne la formule de paiements échelonnés, les frais d'administration augmentent de 10 à 12 $.
- En cas de chèque sans provision, vous devez payer 10 $ de frais de service.

Vérifiez auprès de votre agent d'Autopac

Votre agent d'Autopac peut vous remettre un exemplaire du Guide d'assurance automobile de 1990 et vous expliquer en quoi les changements apportés au régime cette année peuvent vous concerner. Vous pouvez aussi téléphoner au

Service à la clientèle de la SAPM 985-7222 (appels interurbains à frais virés)



Renseignez-vous sur les couvertures facultatives d'Autopac. On vous offre des garanties pour les années 90 aux tarifs des années 80.



ÇA FAIT CHAUD AU COEUR

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR



«Montrez votre macaron»

C'est l'histoire du 9 au 18 février 1990

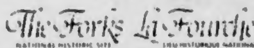
Revivez le passé au Fort Gibraltar, visitez les musées et le lieu historique national La Fourche et achetez ou regardez les arts et métiers.

Soyez des nôtres au gala historique qu'est le bal du Gouverneur, le samedi 10 février 1990 à la Place Fort Garry. Les billets sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur.

Le Festival du Voyageur, c'est aussi l'histoire, les activités spéciales, la programmation pour enfants, les compétitions et les sports. Il y en a pour tous les goûts!

Pour plus de renseignements, composez le 233ALLO ou visitez notre centre d'information CANTEL au parc Provencher.





UNE IMAGE À LA PAGE MTS

Avec vous, sur toute la ligne!

NOUVEAU LOGO

Ce nouveau logo est le septième qu'adopte la Société de téléphone du Manitoba depuis 1908. Notre logo précédent, créé en 1964, reflétait bien les activités de la MTS il y a vingt ans, mais ce n'est plus le cas maintenant.

IMAGE PROFESSIONNELLE CHEZ MTS

Tous les employés de la MTS qui sont en contact direct avec les abonnés porteront dorénavant un uniforme qui leur donnera une image bien professionnelle. Les abonnés pourront ainsi les reconnaître avant même de les laisser entrer chez eux. Mesures de sécurité améliorées et professionnalisme accru: voilà deux autres aspects du service de haute qualité que s'engage à offrir la MTS.



1908 - 1921



1921 - 1933



1933 - 1940



1940 - 1960



1961 - 1963



1964 - 1989



1990 - Futur

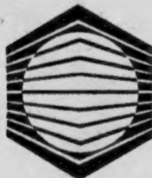
REÉR

'Se mettre au régime c'est se retirer en forme'

Vous voulez être autonome financièrement au moment de votre retraite? Votre caisse populaire vous offre le moyen d'y parvenir.

Le REÉR de votre caisse populaire représente l'investissement de choix qui vous permet une planification réfléchie de votre retraite tout en réduisant vos impôts.

Venez rencontrer le personnel acceuillant de votre caisse populaire, Il vous aidera à planifier votre REÉR (RRSP).



Les caisses populaires du Manitoba

Reflet de ses membres!